Rapport annuel 2020

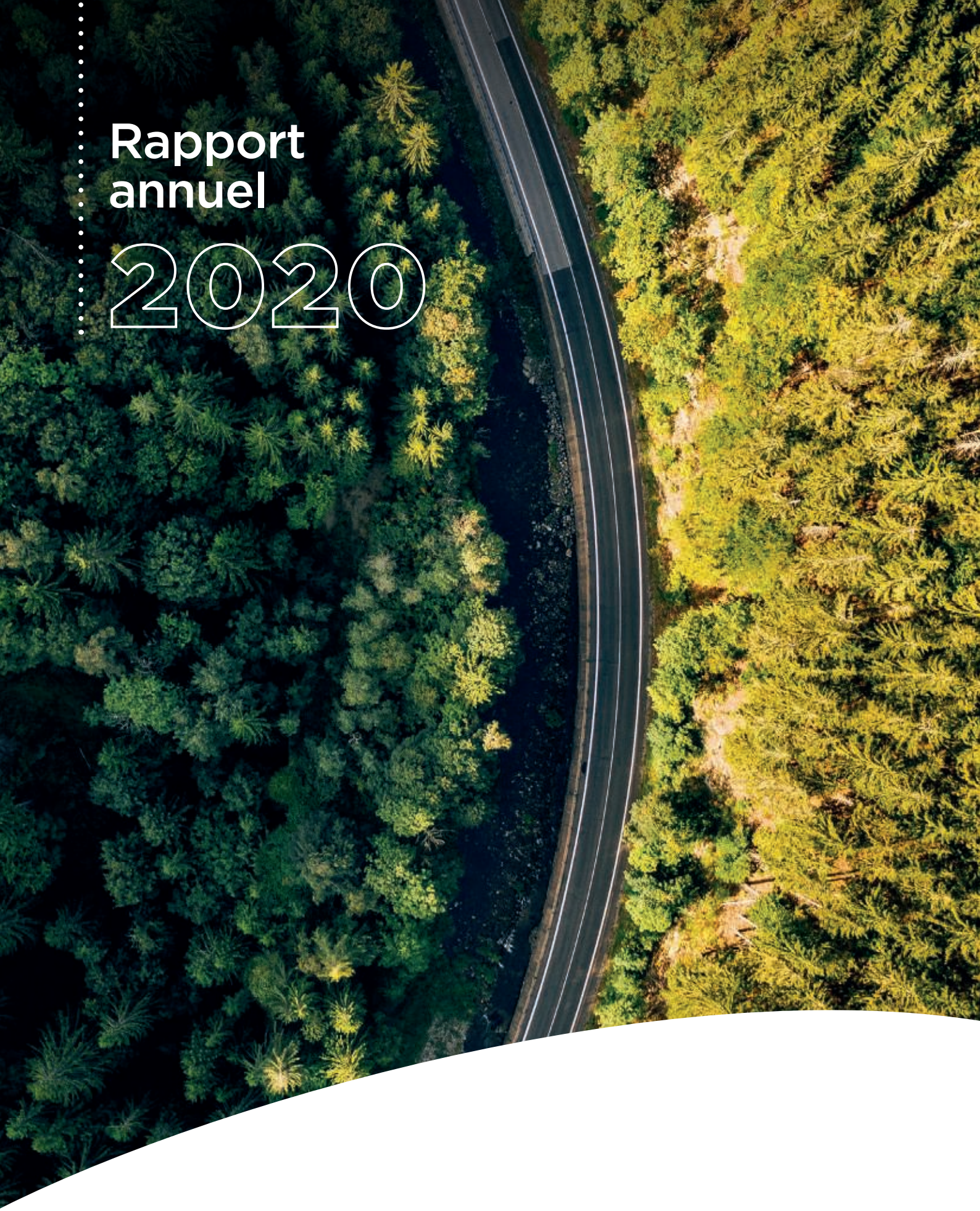

FRANCE ASSUREURS

FAIRE AVANCER LA SOCIÉTÉ EN CONFIANCE

4 QUESTIONS À...

Florence Lustman

PRÉSIDENTE DE FRANCE ASSUREURS

« L'assurance accompagne les évolutions de la société et anticipe les nouveaux risques afin de répondre aux défis de demain »

Florence Lustman, présidente de France Assureurs, apporte son éclairage sur l'année 2020, marquée par une crise sanitaire et économique sans précédent liée à la pandémie de Covid-19. Elle revient sur les actions des assureurs pendant la crise mais aussi sur les enseignements de celle-ci, et notamment sur les nombreuses attentes exprimées vis-à-vis du secteur de l'assurance.
Elle présente également la transformation en cours à la Fédération, qui permettra de mieux accompagner les évolutions de la société et de répondre aux défis de demain.

Quelles ont été les principales actions des assureurs pendant la crise ?

Florence Lustman : Dès le début de la crise, les assureurs se sont organisés afin de poursuivre leur mission première : la protection des assurés, particuliers et professionnels. Car si l'assurance s'arrête, il n'y a plus d'activité possible. Nous avons continué à gérer 20 000 sinistres par jour durant le premier confinement !

Ensuite, les assureurs se sont engagés auprès des assurés les plus en difficulté. Cet engagement s'est traduit par des mesures exceptionnelles, prises individuellement par les sociétés d'assurance ou par la profession dans son ensemble. Ces mesures ont notamment concerné les entreprises dont l'activité a été interrompue du fait des fermetures administratives et ont, par exemple, pris la forme de reports de paiement des loyers, du maintien des garanties en cas de retard de paiement des primes, etc. Les assureurs ont aussi pris en charge les compléments des indemnités journalières des personnes fragiles (patients en affection de longue durée, femmes enceintes) placées en arrêt de travail selon la procédure dérogatoire prévue par la Sécurité sociale.

Les assureurs ont également significativement pris part à la solidarité nationale en alimentant, à hauteur de 400 millions d'euros, le Fonds mis en place par les pouvoirs publics en faveur des petites entreprises et des travailleurs indépendants.

> ***Protéger, financer, employer : telles sont les missions fondamentales que les assureurs ont continué à remplir tout au long de l'année 2020, en innovant pour s'adapter aux enjeux spécifiques d'une crise inédite***

Avec, au total, 1,7 milliard d'euros de gestes de solidarité, au-delà des indemnisations de sinistres, l'assurance est le secteur qui a le plus contribué pour aider les particuliers, les professionnels et les entreprises.

En 2020, les assureurs ont pleinement continué à remplir leur rôle d'acteurs majeurs du financement de l'économie. Le montant de leurs investissements dans les entreprises s'élevait à près de 1600 milliards d'euros à la fin de l'année, soit 60 % du montant total de leurs investissements. Dès le mois de juillet, les assureurs ont anticipé le financement de la sortie de crise en lançant le plan d'investissement « Relance Durable France » aux côtés de la Caisse des Dépôts. Le montant de ce programme d'investissement a atteint 2,4 milliards d'euros, dont près de 2 milliards provenant des assureurs.

Dans le contexte de la crise économique, qui a rendu plus difficile l'emploi des jeunes, les assureurs se sont aussi mobilisés en tant qu'employeurs en annonçant, en juillet 2020, être en mesure d'accueillir au moins 20 % de nouveaux contrats d'alternance supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Protéger, financer, employer : telles sont les missions fondamentales que les assureurs ont continué à remplir tout au long de l'année 2020, en innovant pour s'adapter aux enjeux spécifiques d'une crise inédite.

Quels enseignements tirez-vous de cette crise ?

F. L. : L'épreuve de la crise a confirmé la solidité de notre secteur qui nous a permis de poursuivre notre mission de protection des assurés tout au long de l'année 2020. Le secteur de l'assurance a pourtant, lui aussi, été fortement impacté avec une nette augmentation de la sinistralité occasionnant 4 milliards d'euros de charges supplémentaires dans les branches touchées par la Covid-19 (assurances santé, prévoyance et de professionnels). Cette sur-sinistralité n'a que très partiellement été compensée par la baisse de 1,2 milliard d'euros, enregistrée en automobile. Notre solvabilité a également été impactée mais nous avons su rester solides !

Mais la crise nous a aussi appris que l'assurance ne pouvait à elle seule faire face à des chocs exogènes d'une telle ampleur. La pandémie a interrogé les limites du système assurantiel privé. Une crise systémique, telle que nous l'avons connue en 2020, n'est ni assurée, ni assurable. C'est pourquoi nous avons voulu réfléchir à un dispositif qui protègerait mieux les entreprises. Dans cette optique, dès le mois de juin 2020, nous avons présenté aux pouvoirs publics notre projet « CATEX », un dispositif d'assurance reposant sur un partenariat public-privé, destiné à couvrir les entreprises contre les conséquences économiques d'une fermeture collective imposée par les pouvoirs publics, notamment en cas de pandémie.

> ***Une crise systémique, telle que nous l'avons connue en 2020, n'est ni assurée, ni assurable***

La crise a aussi révélé de fortes attentes à l'égard de l'assurance et souligné les défis que celle-ci doit relever pour continuer à assumer pleinement son rôle de protection, mais également pour mieux faire comprendre son utilité sociétale et économique.

La Fédération se transforme, sa gouvernance évolue. Quels sont les objectifs d'un tel processus ?

F. L. : La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité pour les assureurs de prendre davantage part aux débats de société pour relever les défis d'avenir que constituent notamment le changement climatique, les évolutions démographiques (vieillissement de la population), la relance et la souveraineté économiques.

Afin de nous positionner face à ces défis, j'ai souhaité faire évoluer la gouvernance de France Assureurs en créant, en novembre 2020, une direction générale chargée d'orchestrer un processus de transformation de notre Fédération. Je l'ai confiée à Franck Le Vallois, qui a exercé de nombreuses responsabilités au sein de grands groupes d'assurance et dont l'expérience et les compétences sont un gage de réussite pour l'atteinte des objectifs fixés.

Les objectifs de notre plan de transformation sont de rendre notre Fédération plus agile et plus réactive aux enjeux de société qui se présentent devant nous à l'issue de la crise. Sa première étape a consisté en l'élaboration de notre « raison d'être ».

> ***« La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité pour les assureurs de prendre davantage part aux débats de société »***

France Assureurs a récemment publié sa raison d'être. Quelle est sa signification ?

F. L. : Marqués par la crise, nous avons ressenti le besoin de réfléchir sur l'identité de notre Fédération et de réaffirmer publiquement son rôle. « Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance », telle est la raison d'être de France Assureurs, c'est-à-dire la contribution de la Fédération à la société et le sens profond du travail de ses collaborateurs.

Elle souligne l'objectif de France Assureurs, en tant que fédération professionnelle, qui est d'agir pour « mobiliser » ses collaborateurs, ses membres mais également toutes ses parties prenantes : société civile, pouvoirs publics, etc.

Elle rappelle que notre projet est de valoriser le secteur de l'assurance, qui apporte prévention, protection et résilience aux acteurs de la société. En un mot, notre secteur doit générer la « confiance » permettant à chacun de faire face aux risques du quotidien et de se projeter dans l'avenir. Les assureurs gèrent les risques pour que la société puisse en prendre pour avancer.

> ***« Le secteur de l'assurance apporte prévention, protection et résilience aux acteurs de la société »***

Notre raison d'être souligne, enfin, que nous devons constamment rester en mouvement pour accompagner les évolutions de la société et anticiper les nouveaux risques afin de répondre aux défis de demain.

SOMMAIRE

FOCUS QUELQUES ACTIONS PHARE DE L'ANNÉE 2020 8

L'ASSURANCE PRÉVIENT ET PROTÈGE 10

ASSURANCE ET PRÉVENTION 11

L'ASSURANCE FINANCE 12

L'ASSURANCE EMPLOIE 13

TABLEAU DE BORD DE L'ASSURANCE EN 2020 14

L'environnement économique et financier en 2020 16

L'INTERVENTION RAPIDE ET MASSIVE DES BANQUES CENTRALES ET DES GOUVERNEMENTS 16

TAUX D'INTÉRÊT EN TERRITOIRE NÉGATIF 16

ÉPARGNE DES MÉNAGES 17

Le secteur de l'assurance en 2020 18

L'activité des assurances de personnes en 2020 19

LES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION 20

LES RENDEMENTS DE L'ASSURANCE VIE 21

L'ASSURANCE DANS LE PATRIMOINE DES MÉNAGES 22

L'ASSURANCE SANTÉ ET LA PRÉVOYANCE 23

L'activité des assurances de biens et de responsabilité en 2020 24

AUTOMOBILE 25

DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS 25

DOMMAGES AUX BIENS DES PROFESSIONNELS ET AGRICOLES 26

RC GÉNÉRALE 26

TRANSPORTS 27

CONSTRUCTION 27

LES ÉVÉNEMENTS NATURELS 28

L'activité financière de l'assurance en 2020 30

LES PLACEMENTS 30

LES RÉSULTATS 31

LA SOLVABILITÉ 32

L'activité des assureurs français à l'international 34

CAHIER STATISTIQUE 36

FOCUS

Quelques actions phare de l'année 2020

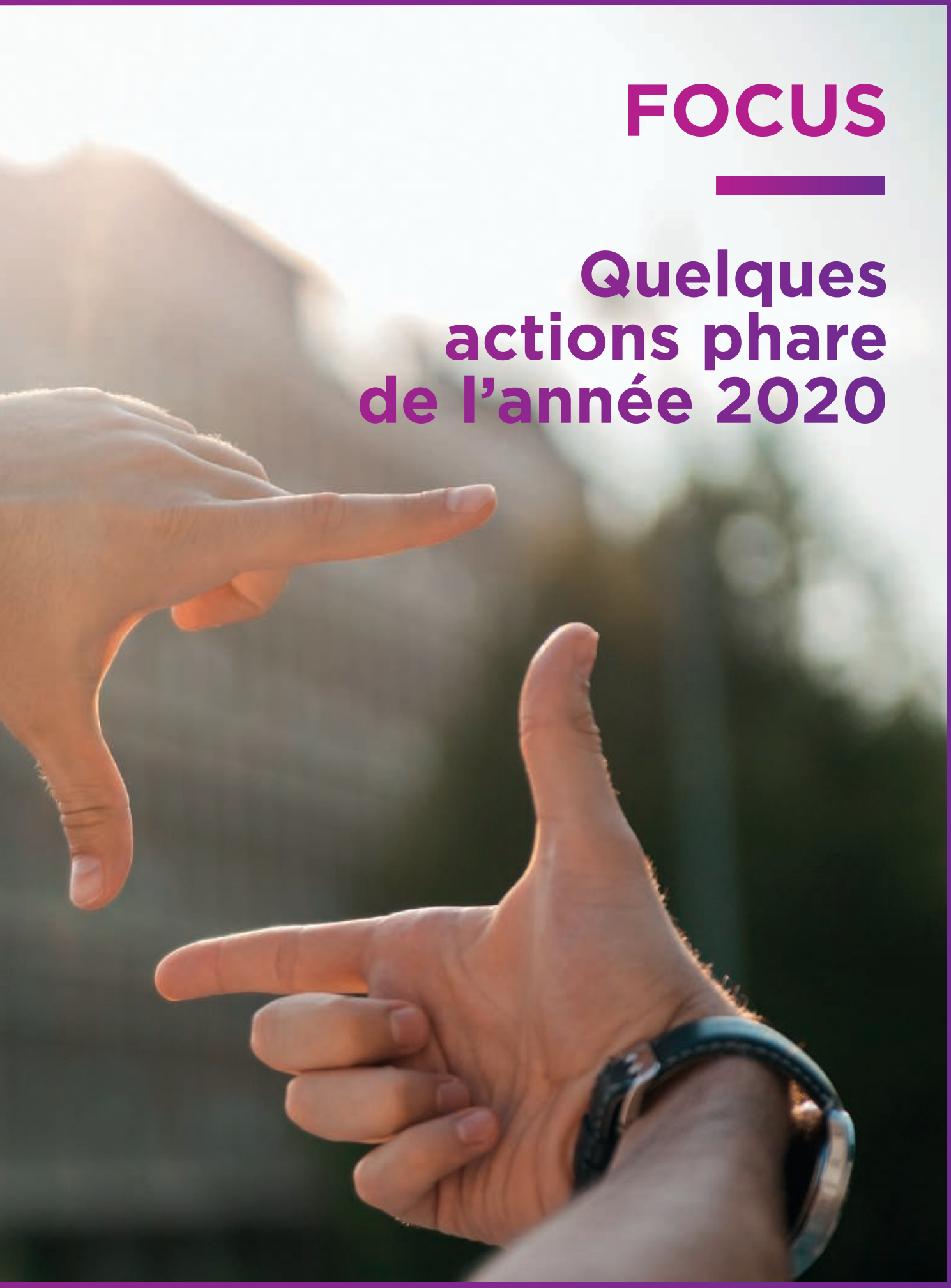

FOCUS

L'assurance prévient et protège

12
millions

C'est le nombre de sinistres gérés par les assureurs en 2020

1,7
milliard d'euros

C'est le montant total des mesures solidaires, prises en 2020 par les assureurs à destination des populations et des entreprises les plus exposées à la crise, au-delà des indemnisations

*dont **400 Ms** versés au Fonds de solidarité des TPE et travailleurs indépendants*

Une proposition de partenariat public-privé pour couvrir les risques majeurs

En juin 2020, le groupe de travail placé sous l'égide de France Assureurs a présenté aux pouvoirs publics sa proposition de création d'un nouveau dispositif de couverture des catastrophes exceptionnelles, incluant le risque pandémique. Intitulé CATEX, ce régime s'appuie sur un partenariat public-privé. Il vise à permettre aux entreprises de moins de 250 salariés et aux travailleurs indépendants de faire face aux conséquences économiques d'un événement majeur, grâce au versement d'une indemnisation forfaitaire, nommée « capital résilience ». Cette nouvelle garantie pourrait être rattachée aux contrats incendie ou pertes d'exploitation. Cette proposition n'a, pour l'instant, pas abouti.

Les sinistres climatiques : la tempête Alex

En octobre 2020, la tempête Alex a causé d'importants dégâts en Bretagne et sur la Côte Atlantique et a été à l'origine d'inondations meurtrières et dévastatrices dans le département des Alpes-Maritimes. La tempête a produit près de 59 000 sinistres pour un coût de plus de 320 M€. Pour la gestion de cette crise, la Fédération a été en lien constant avec les élus des communes sinistrées et la Préfecture. Elle a aussi pris contact avec les associations d'aide aux victimes intervenant sur le terrain (Secours populaire, Union nationale des associations de lutte contre les inondations (UNALCI)).

Assurance et prévention

Dans le cadre de leur association Assurance Prévention, les assureurs se sont mobilisés durant toute l'année 2020 en faveur de la prévention des risques. Du fait de la crise sanitaire, les campagnes de communication à destination du grand public ont intégré des messages et des actions spécifiques : sensibilisation à l'activité physique et aux accidents domestiques pendant le confinement, aux gestes barrières et au port du masque, distribution de kits « prévention Covid », soutien financier à un programme de rééducation post Covid-19. L'association a poursuivi ses actions sur d'autres sujets en 2020 : risques routiers, activité physique et sportive des enfants, engins de déplacement personnel motorisés, incendies de forêts, etc.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.assurance-prevention.fr

L'assurance finance

Le plan d'investissement « Relance Durable France »

Le plan d'investissement « Relance durable France », lancé par les assureurs pendant la crise, a pour objectif de soutenir la relance de secteurs économiques particulièrement touchés : l'industrie, les services, le tourisme et la santé. Ce plan, d'un montant total de 2,4 Md€, majoritairement investi en actions, a été financé par les assureurs à hauteur de 2 Md€.

Assurance et finance durable

En tant qu'investisseurs de long terme et acteurs majeurs du financement de l'économie, les assureurs jouent un rôle clé pour soutenir une croissance durable permettant d'accélérer la transition vers une économie bas-carbone et inclusive mais aussi de construire une société plus résiliente face aux risques climatiques. En 2017, ils ont publié leur feuille de route collective pour dynamiser l'intégration de critères ESG et climat dans leurs stratégies d'investissement. En 2020, ils se sont associés aux autres acteurs financiers de la place de Paris pour créer l'Observatoire de la finance durable, dont l'ambition est de contribuer à la transparence, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier dans son ensemble.

Près de

1600

milliards d'euros

C'est le montant investi par les assureurs dans les entreprises

*dont près de **100 Md** investis dans les PME et ETI (+ 83 % sur les 5 dernières années)*

113

milliards d'euros

C'est le montant des investissements verts des assureurs français

4,7

milliards d'euros

c'est le montant des fonds labellisés « Relance » présents dans les portefeuilles des assureurs

2

milliards d'euros

C'est la contribution des assureurs au plan d'investissement « Relance Durable France »

L'assurance emploie

Un accord de branche sur la gestion des compétences et la formation professionnelle

En novembre 2020, la Fédération et 4 organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, UNSA et CFTC) ont signé un nouvel accord portant sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et sur la formation professionnelle tout au long de la vie dans les sociétés d'assurance. Cet accord illustre la volonté des assureurs de déployer des actions fortes au bénéfice des salariés et des employeurs de la branche : le renforcement des compétences, les opportunités de carrière, l'attractivité des talents, la diversification des profils embauchés et l'enrichissement du capital humain des entreprises d'assurance.

FOCUS

+ de

250 000

salariés

dans le secteur de l'assurance sur l'ensemble des territoires français

51 %

de femmes

parmi les cadres de l'assurance

70 %

des jeunes diplômés

sont embauchés à l'issue de leur alternance

Doublement

du nombre de contrats d'alternance depuis 10 ans

TABLEAU DE BORD DE L'ASSURANCE EN 2020

L'environnement économique et financier en 2020

L'INTERVENTION RAPIDE ET MASSIVE DES BANQUES CENTRALES ET DES GOUVERNEMENTS

L'intervention rapide et massive des banques centrales et des gouvernements a permis de faire face à la pire crise économique jamais rencontrée en temps de paix…

L'année 2020 restera dans l'histoire comme la pire crise que le monde ait pu connaître en temps de paix, une crise inédite par son ampleur car elle a touché tous les continents à la fois, dans un temps très court. En cause, l'apparition d'un nouveau virus apparu en Chine dénommé Covid-19 qui s'est propagé par vagues successives à l'ensemble de la planète et qui a contraint les gouvernements à adopter des mesures sanitaires strictes en confinant les populations. En conséquence, les économies ont chuté, notamment du fait de la mise à l'arrêt de nombreux secteurs d'activités, avec notamment la fermeture des commerces et la paralysie du transport aérien.

En zone euro, la contraction du PIB a été de 6,5 % (après +1,3 % en 2019) avec une inflation quasi nulle (0,3 % après 1,2 % en 2019) et une remontée du taux de chômage (8,2 % en décembre). De l'autre côté de l'Atlantique, l'économie américaine a également enregistré une récession (la plus forte depuis 1946) mais d'une ampleur deux fois moindre que celle de la zone euro. Le PIB s'est replié de 3,5 % (après une croissance de +2,2 % en 2019), l'inflation s'est inscrite en baisse tout en parvenant à se maintenir (1,2 %) et le taux de chômage a fini l'année à 6,7 % après avoir connu un pic à 14,8 % en avril 2020. Des chiffres alarmants mais qui auraient pu être pires sans l'intervention massive des banques centrales.

À partir du mois de mars, la Réserve fédérale américaine (Fed) a en effet décidé d'abaisser ses taux à pratiquement zéro et a également annoncé le lancement d'un programme massif d'assouplissement quantitatif consistant en l'achat de 500 Md$ de bons du Trésor et 200 Md$ de titres hypothécaires. Une semaine plus tard, elle déclare que ses achats d'actifs seront illimités. De son côté, la Banque centrale européenne (BCE) a lancé un programme d'achats d'urgence face à la pandémie, « Pandemic Emergency Purchase Programme » (PEPP), doté d'une enveloppe initiale de 750 Md€ le 18 mars. Elle l'a renforcé de 600 Md€ en juin et de nouveau de 500 Md€ en décembre, portant ainsi le total de ses achats de dettes souveraines et d'entreprises prévus dans le cadre de ce programme sans limite de taille par pays ou par mois à 1850 Md€ et ce jusqu'au moins fin mars 2022. La BCE a également décidé le lancement d'opérations de refinancement à plus long terme à taux négatifs à destination des banques, en échange du maintien de leur portefeuille de crédit à l'économie. L'action des gouvernements a également été déterminante, que ce soit aux États-Unis (plans de soutien de 2200 Md$ en mars et de 900 Md$ en décembre) et en Europe (plan de 750 Md€ financé par des emprunts communs).

TAUX D'INTÉRÊT EN TERRITOIRE NÉGATIF

…et a, dans le même temps, enfoncé les taux d'intérêt en territoire négatif.

Dans ces conditions, les taux de court terme se sont enfoncés un peu plus en territoire négatif. Fin 2020, l'Euribor à 3 mois se situe au seuil historiquement bas de –0,55 % contre –0,38 % fin 2019. Les taux d'intérêt de long terme, après avoir connu de vives tensions en mars au plus fort de la crise, ont été entraînés par la suite dans une spirale baissière qui les a conduits en territoire nettement négatif. L'Obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans termine ainsi l'année 2020 à –0,34 %, en baisse de 47 points de base par rapport à fin 2019.

L'indice CAC 40 a enregistré en 2020 ses plus fortes hausses et baisses mensuelles de son histoire. Il termine finalement l'année en recul de « seulement » 7,1 %, marqué par une volatilité sans précédent. Il est ainsi passé de 6111 points le 19 février à 3755 points le 18 mars, date à laquelle il a entrepris une remontée qui s'est faite en trois temps : un premier palier autour des 4500 points en avril-mai, un autre sur les 5000 points de juin à octobre, puis un rebond spectaculaire en fin d'année en lien avec la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle américaine, le lancement de vaccins prometteurs contre la Covid-19 ainsi que l'accord entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sur le devenir de leur relation, laissant présager un Brexit ordonné.

ÉPARGNE DES MÉNAGES

En parallèle, l'épargne des ménages, à la fois de précaution et contrainte, a atteint des plus hauts historiques.

Après une croissance de 1,8 % en 2019, l'économie française s'effondre de 7,9 %, soit sa plus forte contraction depuis la Seconde Guerre mondiale. Une baisse de l'activité qui est principalement liée à la chute de l'investissement (tous secteurs) et de la consommation des ménages, en particulier en services. Grâce aux dispositifs de soutien mis en place, le pouvoir d'achat des ménages a réussi à se maintenir. Il affiche même une légère hausse de 0,4 % sur l'année. L'impossibilité de consommer durant les deux périodes de confinement, surtout au cours de la première, a conduit le taux d'épargne des ménages à un plus haut historique en 2020 (21,4 %). Cette épargne est à la fois « contrainte » et de précaution en l'absence de maîtrise totale de la pandémie.

CHIFFRES CLÉS DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Sources : Banque de France, Euronext, Insee.

Niveau au 31 décembre 2020 ou évolution

TAUX 3 MOIS
-0,55 %

TAUX 10 ANS
-0,34 %

CAC 40
5 551 pts
(-7,1 %)

PIB EN VALEUR
2 302,9 Md€
(-5,5 %)

CROISSANCE DU PIB EN VOLUME
-7,9 %

CROISSANCE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES
-7,1 %

CROISSANCE DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES
-7,7 %

CROISSANCE DU REVENU DISPONIBLE BRUT
+1,0 %

TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES
21,4 %

TAUX D'ÉPARGNE FINANCIÈRE DES MÉNAGES
12,1 %

FLUX NET D'ENDETTEMENT HABITAT DES PARTICULIERS
58,3 Md€

INFLATION (MOYENNE ANNUELLE)
+0,5 %

TAUX DE CHÔMAGE (au sens du BIT, moyenne annuelle)
8,0 %

TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS À 10 ANS

Source : Eurostat

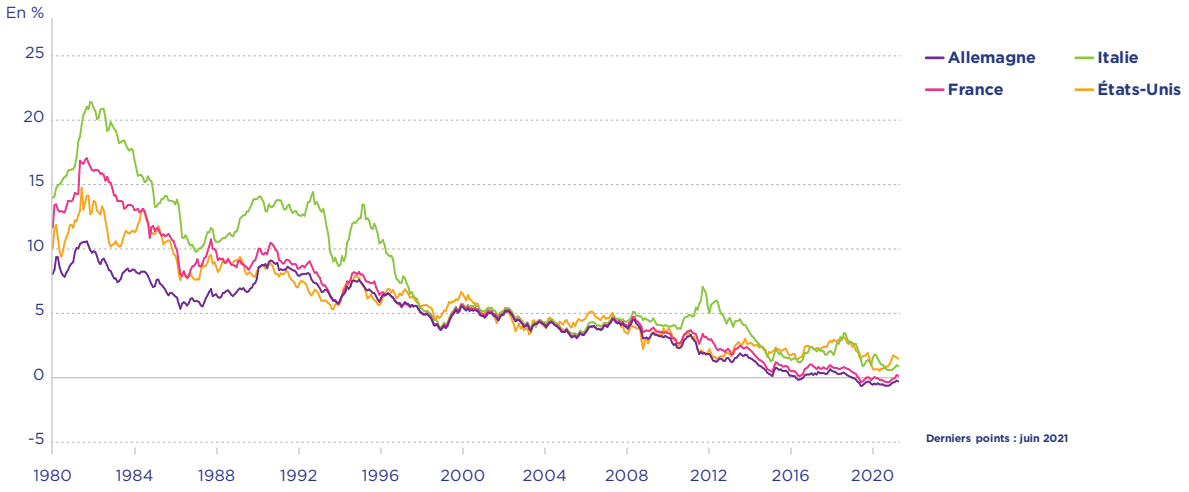

Le secteur de l'assurance en 2020

En 2020, le chiffre d'affaires du secteur de l'assurance est en baisse de 11,5 %. Cette évolution provient du net repli de l'activité en assurance vie et capitalisation (-19,5 %) légèrement minoré par la faible hausse en assurance non-vie (+2,4 % pour les assurances maladie et accidents corporels et +2,4 % également pour les assurances de biens et de responsabilité).

Au sein des assurances de biens et de responsabilité, ce sont surtout les cotisations des assurances de particuliers qui tirent le marché à la hausse (+3,2 %). Les assurances des professionnels affichent quant à elles une croissance modérée (+1,1 %). Notons toutefois que la croissance du chiffre d'affaires des assurances de biens et de responsabilité est artificiellement tirée à la hausse en 2020. D'abord, la comptabilisation des primes émises d'un acteur a été modifiée (passage de primes fractionnées à un appel unique dans l'année). Ensuite, l'activité en Europe d'un acteur britannique s'est sensiblement développée à la suite du Brexit. Corrigée de ces deux effets, la croissance du chiffre d'affaires serait ramenée à 1,1 %, soit la plus faible croissance enregistrée depuis 2009 (+0,5 %).

CHIFFRES CLÉS DE L'ASSURANCE - AFFAIRES DIRECTES FRANCE

Source : France Assureurs

En Md€

Cotisations	2019	2020	Évolution
Ensemble	**228,1**	**201,9**	**-11,5 %**
Assurances de personnes	169,4	141,7	-16,3 %
– Dont Vie et capitalisation	144,6	116,3	-19,5 %
– Dont Maladie et accidents corporels	24,8	25,4	+2,4 %
Assurances de biens et de responsabilité	58,7	60,1	+2,4 %
– Dont Particuliers	36,9	38,1	+3,2 %
– Dont Professionnels	21,8	22,1	+1,1 %

Note : en raison des arrondis, la somme des sous-postes n'est pas toujours égale au total.

L'activité des assurances de personnes en 2020

En 2020, les cotisations des assurances de personnes sont en recul de 16,3 % et s'établissent à 141,7 Md€ en affaires directes France.

Cette évolution est marquée par une baisse des cotisations d'assurance vie et des bons de capitalisation pour un montant de 116,3 Md€ (-19,5 %) et une progression des cotisations relatives aux assurances santé et prévoyance (maladie et accidents corporels non automobile) qui atteignent 25,4 Md€ (+2,4 %).

Par ailleurs, les prestations en assurance vie et capitalisation (118,7 Md€) sont en baisse de 3,2 %. La charge des prestations en assurance maladie et accidents corporels s'établit à 20,1 Md€, de nouveau en progression soutenue (+6,3 %).

CHIFFRES CLÉS DE L'ASSURANCE DE PERSONNES - AFFAIRES DIRECTES FRANCE

Source : France Assureurs

En Md€

	2020	Évolution
Cotisations	**141,7**	**-16,3 %**
Vie et capitalisation	**116,3**	**-19,5 %**
Supports euros	75,9	-27,4 %
Supports unités de compte[1]	40,5	+1,0 %
Maladie et accidents corporels	**25,4**	**+2,4 %**
Soins de santé	13,7	+2,2 %
Incapacité-Invalidité-Dépendance-Décès accidentel	11,7	+2,7 %
Prestations	**138,8**	**-2,0 %**
Vie et capitalisation	**118,7**	**-3,2 %**
Supports euros	101,1	+1,2 %
Supports unités de compte[1]	17,6	-22,7 %
Maladie et accidents corporels[2]	**20,1**	**+6,3 %**
Soins de santé	10,9	+2,4 %
Incapacité-Invalidité-Dépendance-Décès accidentel	9,2	+11,5 %
Collecte nette (vie et capitalisation)	**-2,4**	**n.s.**
Supports euros	-25,3	n.s.
Supports unités de compte[1]	+22,9	+32,1 %
Encours[3] (vie et capitalisation)	**1796,5**	**+0,8 %**
Provisions mathématiques	**1732,6**	**+0,6 %**
Supports euros	1313,2	-1,3 %
Supports unités de compte[1]	419,4	+7,2 %
Provisions pour participation aux bénéfices	**63,9**	**+5,4 %**

1. Y compris les supports Eurocroissance
2. Charge des prestations
3. Provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéfices

LES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

Le marché

En 2020, les cotisations des contrats d'assurance vie et de capitalisation sont en forte baisse (-19,5 % par rapport à 2019), et s'établissent à 116,3 Md€ (affaires directes France).

L'année 2020 est marquée par une très forte baisse des versements sur les supports en euros (–27,4 %, à 75,9 Md€) et une faible progression des cotisations investies sur des unités de compte (+1,0 %, à 40,5 Md€). La part des supports en unités de compte (UC) dans les cotisations s'établit à 35 %, contre 28 % en 2019.

Dans le même temps, les prestations enregistrent une baisse de 3,2 % par rapport à l'année précédente et s'établissent à 118,7 Md€. Elles représentent 7 % des encours à fin décembre 2020.

Le rapprochement des cotisations aux prestations conduit à une collecte nette négative sur l'année 2020 de 2,4 Md€. Cette collecte nette a été orientée vers les supports en unités de compte (+22,9 Md€) alors que la collecte nette des supports en euros est négative (–25,3 Md€).

Les provisions mathématiques progressent de 0,6 % et atteignent 1732,6 Md€ au 31 décembre 2020. Les supports unités de compte représentent 24 % de ces provisions (419,4 Md€) et sont en hausse sur l'année (+7,2 %). La provision pour participation aux bénéfices progresse. Fin 2020, elle atteint 63,9 Md€, en hausse de 5,4 % par rapport à 2019.

LES RENDEMENTS DE L'ASSURANCE VIE

En 2020, le taux de rendement des supports euros est estimé à 1,3 %. Dans un contexte où les taux d'intérêt sont en territoire négatif, le rendement a baissé sur l'année (–17 pdb) après la forte baisse observée en 2019 et le recul quasi continu des 5 dernières années (–20 pdb en moyenne par an sur cette période). Les assureurs pâtissent de l'environnement de taux qui tire les revenus des obligations qu'ils détiennent vers le bas.

Pour autant, l'assurance vie continue de servir une rémunération compétitive tout en préservant l'avenir via l'accroissement des réserves. En effet, l'assurance vie procure de meilleurs rendements que l'épargne réglementée. En outre, les assureurs ont doté la provision pour participation aux bénéfices (PPB) pour la 9e année consécutive. Cette PPB atteint désormais 4,8 % des provisions mathématiques (contre 4,5 % en 2019).

Nette d'inflation, la rémunération des supports euros s'est toutefois inscrite en hausse en raison du ralentissement des prix à la consommation. En effet, l'inflation s'est établie à 0,5 % en moyenne annuelle en 2020, après 1,1 % en 2019.

En 2020, les supports en unités de compte (UC) ont enregistré une performance positive pour la deuxième année consécutive. Estimée à +1,1 % nette de frais, cette performance a été permise essentiellement par la baisse des taux obligataires (par exemple -47 pdb pour l'OAT à 10 ans) et avec des évolutions hétérogènes des marchés boursiers en 2020 (-7,1 % pour le CAC 40, +3,5 % pour le DAX et +7,2 % pour le Dow Jones).

Enfin, la performance nette de frais des supports Eurocroissance est légèrement positive pour la deuxième année consécutive. Les garanties à terme des différents contrats étant variables, cette performance au niveau du marché masque une grande diversité de situation.

TAUX DE RENDEMENT BRUTS D'INFLATION

Sources : France Assureurs 2020(e) / Banque de France / ACPR / Insee

En %

	2019	2020
Assurance vie supports UC	**+13,1**	**+1,1**
Assurance vie supports Eurocroissance[1]	**+6,5**	**+0,1**
Assurance vie supports euros	**1,5**	**1,3**
Livret A et LDDS[2]	0,75	0,52
Livret soumis à l'impôt[2]	0,2	0,1
Inflation[2]	1,1	0,5

Performances nettes de frais

DES TAUX HISTORIQUEMENT BAS

En %

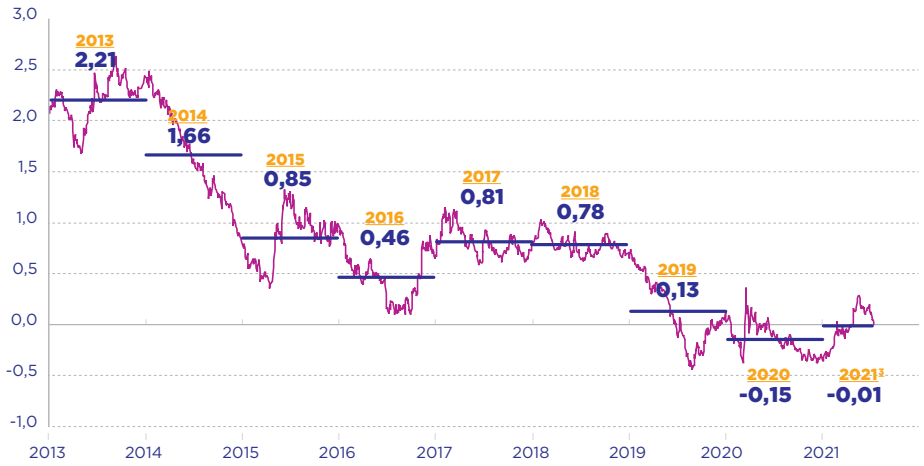

1. Rendement de l'actif
2. Moyenne annuelle
3 Moyenne sur la période 01/01/2020 – 15/07/2021

L'ASSURANCE DANS LE PATRIMOINE DES MÉNAGES

Fin 2020, le patrimoine des ménages[1], qui est composé pour un peu plus de 60 % par des actifs non financiers (immobilier, terrains, objets de valeur, etc.) et pour près de 40 % par des actifs financiers, est estimé à près de 15 000 Md€. Dans ce total, la part de l'assurance s'élève à 15 %.

En 2020, l'encours des placements financiers des ménages enregistre une nouvelle hausse (+5 %) qui s'avère toutefois moindre que celle enregistrée en 2019. L'assurance représente 39 % du patrimoine financier des ménages, devant les titres (30 %), les liquidités (25 %) et l'épargne contractuelle (5 %).

D'après les comptes financiers provisoires de la Banque de France, le flux de placements financiers des ménages se serait établi au niveau jamais atteint de 203 Md€ en 2020, soit une hausse de plus de 60 % par rapport à 2019 (125 Md€). Cette très nette augmentation s'explique uniquement par la forte progression du taux d'épargne financière des ménages pendant la première période de confinement, l'effet endettement n'ayant pas pu jouer comme à son habitude puisqu'il s'est replié de 20 % en 2020. Dans ces conditions, le flux de placements financiers des ménages enregistre un nouveau plus haut historique, reléguant au second plan le précédent record de l'année 2006 (138 Md€). L'assurance, qui constituait 34 % de ce flux en 2019, n'en représente plus que 11 % en 2020. Ce sont surtout les liquidités que les ménages ont privilégiées cette année, encore plus que l'année précédente (72 % après 62 %).

Les liquidités constituent en effet près des trois quarts du flux de placements financiers des ménages en 2020. Il faut remonter en 2008 pour trouver une part supérieure. Tous les compartiments contribuent à ce phénomène : les comptes à vue mais également les livrets soumis à l'impôt ainsi que les livrets A qui enregistrent leur plus forte collecte depuis 2012. La part de l'épargne contractuelle, quant à elle, diminue une nouvelle fois (3 % après 4 % en 2019). Fait marquant, le PEL enregistre une troisième décollecte annuelle consécutive.

L'encours d'épargne longue qui regroupe les placements financiers à moyen et long terme tels l'assurance vie, l'épargne contractuelle (PEL, Pep bancaires) et les autres produits d'épargne longue (actions, obligations, épargne salariale, etc.) s'est établi à 4 100 Md€ à la fin de l'année 2020.

PATRIMOINE DES MÉNAGES

	2019	2020
Actifs non financiers	**61 %**	**61 %**
Actifs financiers	**39 %**	**39 %**
– Dont Assurances	16 %	15 %
– Dont Liquidités	9 %	10 %
– Dont Titres	12 %	12 %
– Dont Épargne contractuelle	2 %	2 %

FLUX DE PLACEMENTS FINANCIERS

En Md€

	2016	2017	2018	2019	2020
Liquidités	34	54	61	77	**147**
Épargne contractuelle	18	9	5	5	**6**
Titres	-16	-2	-8	1	**28**
Assurances	41	38	46	42	**22**
Flux	77	100	104	125	**203**

1. Le patrimoine des ménages (S14) considéré ici retient le patrimoine non financier et financier, hormis les autres comptes à recevoir ou à payer (F8).

L'ASSURANCE SANTÉ ET LA PRÉVOYANCE

Les organismes d'assurance interviennent en complément des régimes obligatoires dans le remboursement des dépenses de soins et de biens médicaux, le versement d'indemnités en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de dépendance et le paiement d'un capital ou d'une rente en cas de décès. Ils interviennent aussi comme gestionnaire des régimes obligatoires des travailleurs non-salariés et des agriculteurs. Pour ces derniers, les garanties de base contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ont été transférées à la Sécurité sociale le 1er avril 2002 mais les exploitants agricoles conservent le choix de l'organisme gestionnaire. Par ailleurs, ces organismes d'assurance couvrent les accidents du travail de personnes non prises en charge par la Sécurité sociale, par exemple le personnel des collectivités locales ou les professions libérales.

Le financement des dépenses de soins et de biens médicaux

En 2019, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) s'élève à 208,0 Md€ et accélère légèrement (+2,1 % sur un an) après deux années de croissance modérée (+1,6 % en 2018 et +1,7 % en 2017), en raison du dynamisme des soins hospitaliers (+2,4 %).

Avec 165,8 Md€ versés en 2019 (+2,4 % sur un an), la Sécurité sociale (régime général et régimes spéciaux), l'État et les collectivités locales interviennent pour 79,7 % dans le financement des dépenses de soins et de biens médicaux, en augmentation de 0,2 point par rapport à 2018. C'est au niveau des soins hospitaliers et des transports sanitaires que la prise en charge des régimes obligatoires est la plus importante, avec un financement de plus de 90 % (93 % et 94 % respectivement).

Les prestations versées par les organismes complémentaires s'élèvent à 27,9 Md€ en 2019, en hausse de 2,2 % sur un an, croissance plus faible que celle constatée en 2018 (+3,8 %). Ce ralentissement est porté par les soins hospitaliers (+1,5 %), les soins de ville (+2,2 %) avec notamment une baisse des soins des dentistes (−1,4 %), mais aussi par les biens médicaux autres que les médicaments (+4,7 %) en raison de l'optique (+3,4 %). Ainsi, la part financée par ces organismes reste stable en 2019, à 13,4 % de la CSBM. C'est au niveau des dépenses d'optique et des soins des dentistes que leur prise en charge est la plus importante (respectivement 73 % et 40 %).

Quant au reste à charge des ménages, il s'élève à 14,3 Md€ en 2019, en baisse de 1,1 % sur un an. Il représente 6,9 % de la CSBM (−0,2 point), part en recul pour la onzième année consécutive (−2,5 points depuis 2008). Il reste néanmoins encore élevé au niveau des soins des dentistes (21 %) et des dépenses d'optique (23 %).

PRESTATIONS VERSÉES AU TITRE DES DÉPENSES DE SOINS ET DE BIENS MÉDICAUX

Source : Drees, Les dépenses de santé en 2019 – Résultats des comptes de la santé

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019
Régimes obligatoires	151,8	155,7	159,1	162,0	165,8
Organismes d'assurance	25,9	26,3	26,3	27,3	27,9
– Dont sociétés d'assurance	7,2	7,5	7,7	8,3	8,9
Ménages	15,2	15,1	15,1	14,5	14,3
Ensemble	**193,0**	**197,1**	**200,5**	**203,7**	**208,0**

L'activité des assurances de biens et de responsabilité en 2020

En 2020, les cotisations des assurances de biens et de responsabilité s'établissent à 60,1 Md€ en affaires directes France. Elles progressent de 2,4 % sur l'année. Cette évolution masque des croissances contrastées. Elle est particulièrement dynamique en protection juridique (+5,2 %) et en assistance (+4,4 %). Elle est plus mesurée en dommages aux biens des particuliers, en catastrophes naturelles (+3,8 %) et en automobile (+3,0 %). Concernant les risques professionnels, le net ralentissement des cotisations provient des effets liés à la crise de la Covid-19 et des mesures extracontractuelles prises par la profession (annulation, gel et/ou réduction des primes). À noter également deux effets particuliers qui affectent les cotisations de l'année 2020. Le premier effet porte sur une opération comptable d'un acteur du marché qui consiste à émettre les primes une seule fois dans l'année en 2020 contre des primes fractionnées les années précédentes. Corrigée de cet effet, la croissance des cotisations serait moindre, de 1,5 % pour les assurances de biens et de responsabilité, de 1,3 % en automobile et de 3,1 % en dommages aux biens des particuliers. Le deuxième effet porte sur l'arrivée sur le marché français d'un nouvel acteur sur le marché de la caution. La croissance des cotisations en crédit-caution de 18,5 % serait ramenée à 2,0 % à périmètre constant entre les années 2019 et 2020.

La sinistralité globale en assurance de biens et de responsabilité affiche une baisse qui masque des évolutions particulièrement contrastées : recul en automobile (charge de prestation -6,6 %) et les dommages aux particuliers (-4,9 %) mais très nette hausse pour les dommages aux biens des professionnels et agricoles (+47,4 %), les pertes pécuniaires diverses (+36,3 %) et la construction (+23,0 %).

Le ratio combiné (rapport des prestations versées, des dotations aux provisions pour sinistres et des frais généraux au total des cotisations) de l'ensemble des assurances de biens et de responsabilité s'établit à 96,7 % en 2020, après 97,7 % en 2019. Il s'améliore d'un point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

CHIFFRES CLÉS DE L'ASSURANCE DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ AFFAIRES DIRECTES FRANCE

Source : France Assureurs

En Md€

	2019	2020	Évolution
Cotisations	**58,7**	**60,1**	**+2,4 %**
Automobile	22,8	23,5	+3,0 %
Biens particuliers	11,3	11,7	+3,8 %
Biens professionnels et agricoles	8,2	8,2	-0,3 %
Responsabilité civile générale	3,9	3,8	-1,0 %
Construction	2,3	2,3	-3,3 %
Transports	1,1	1,1	+1,6 %
Catastrophes naturelles	1,7	1,7	+3,8 %
Protection juridique	1,5	1,6	+5,2 %
Crédit-caution	1,4	1,7	+18,5 %
Assistance	2,3	2,4	+4,4 %
Pertes pécuniaires	2,2	2,2	-2,3 %

RATIO COMBINÉ* EN ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

* net de réassurance

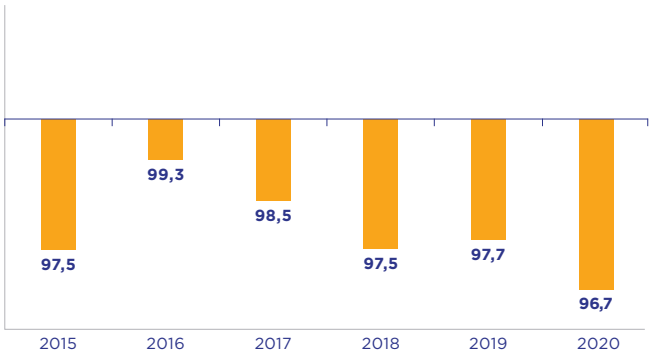

AUTOMOBILE

En 2020, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile progresse de 3,0 %, croissance comparable à celle enregistrée l'année précédente. Corrigée de l'artefact comptable signalé supra, la croissance des cotisations serait de 1,3 %, niveau le plus faible depuis 2013 (+1,1 %). Elle est portée notamment par la croissance des cotisations des contrats flottes (+5,7 %).

En termes de sinistralité, quelle que soit la garantie, les fréquences de sinistres s'améliorent sensiblement sous l'effet de la baisse du trafic routier durant la crise sanitaire. Cette baisse se retrouve également dans les indicateurs de la Sécurité Routière avec un recul en 2020 du nombre de tués (-21 %) et du nombre de blessés (-20 %). À l'image des années précédentes, l'augmentation des coûts moyens, notamment celui des pièces détachées, contrebalance en partie le recul des fréquences. Au global, la charge des prestations de la branche automobile atteint 17,4 Md€ contre 18,7 Md€ en 2019.

En conséquence, le ratio combiné net de réassurance s'améliore. Il s'établit à 94,7 % des primes, soit une baisse de 7,3 points de pourcentage par rapport à 2019 et un niveau inférieur à 100 pour la première fois depuis 2005.

RATIO COMBINÉ*
EN AUTOMOBILE

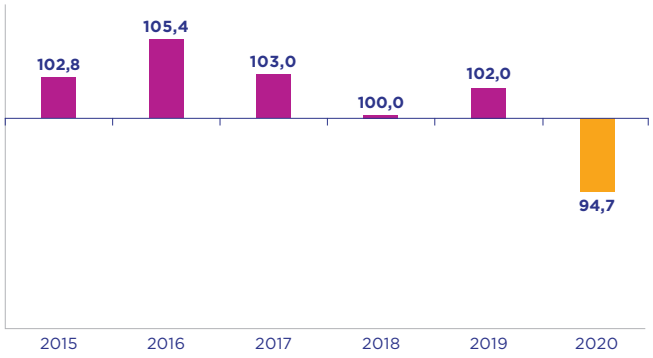

* net de réassurance

DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS

En 2020, les cotisations du marché de l'assurance des dommages aux biens des particuliers progressent de 3,8 %, après +4,3 % en 2019. Comme en automobile, une partie de la hausse résulte d'un changement comptable. Retraitée de cet effet, la hausse économique des cotisations de la branche dommages aux biens des particuliers en 2020 est ramenée à 3,1 %. Le nombre de contrats multirisque habitation est en hausse de 1,5 % sur l'année.

La charge des prestations décroît, à 7,4 Md€ (après 7,8 Md€ en 2019, soit -4,9 %), sous l'effet notamment d'une baisse sensible des sinistres relevant des garanties Tempête, Grêle et poids de la Neige (TGN), Vol et Incendie et malgré une légère hausse des dégâts des eaux. Ainsi, le ratio combiné comptable net de réassurance s'améliore. Il s'établit à 93,2 %, en baisse de 3,2 points par rapport à 2019.

RATIO COMBINÉ*
DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS

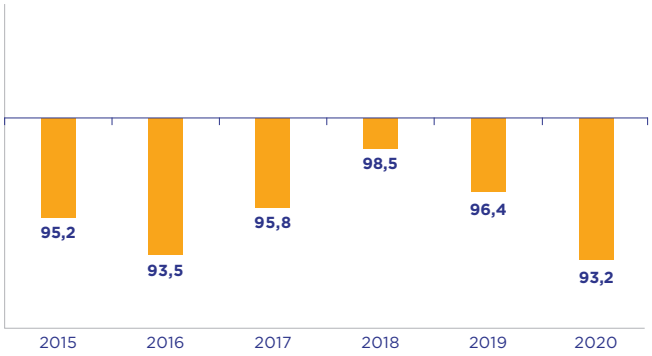

* net de réassurance

DOMMAGES AUX BIENS DES PROFESSIONNELS ET AGRICOLES

Les cotisations du marché des dommages aux biens des professionnels reculent légèrement en 2020 (-0,3 %).

Frappée de plein fouet par la crise de la Covid-19, la sinistralité de la branche progresse très fortement en 2020. Les charges de prestations progressent de 47,4 % pour s'établir à 8,1 Md€ en 2020, après 5,5 Md€ en 2019. La charge des sinistres graves se maintient à un niveau élevé en 2020, bien qu'en léger retrait par rapport à 2019 qui avait enregistré un sinistre exceptionnel. Par ailleurs, la sinistralité des assurances Récoltes a également été affectée par divers épisodes climatiques ayant entraîné des dommages aux cultures. Au total, le ratio combiné net de réassurance s'établit à 119,0 %, en hausse de 20,4 points par rapport à 2019.

RATIO COMBINÉ* DOMMAGES AUX BIENS PROFESSIONNELS ET AGRICOLES

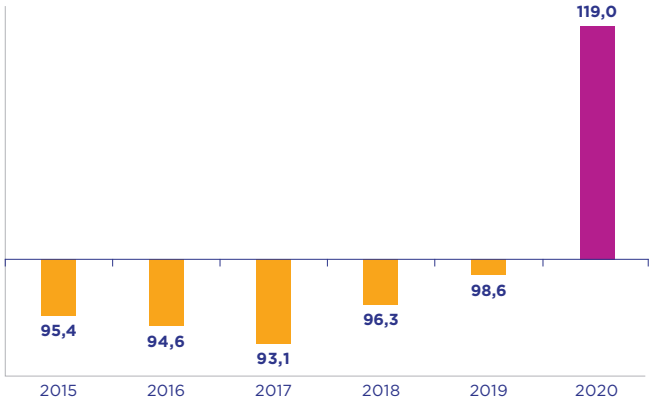

* Net de réassurance

RC GÉNÉRALE

Après avoir fortement progressé en 2019 (+4,9 %), les encaissements de la branche diminuent de 1,0 % en 2020 pour s'établir à 3,8 Md€. Le marché est très hétérogène, rassemblant des risques aussi différents que la Responsabilité civile (RC) Médicale, la RC du Bâtiment ou la RC des Entreprises de fabrication.

La charge des prestations s'établit à 2,3 Md€, en recul de 14,6 % par rapport à 2019. Quant au ratio combiné net de réassurance, il s'établit à 83,6 %, en baisse de 13,5 points par rapport à 2019.

RATIO COMBINÉ* RC GÉNÉRALE

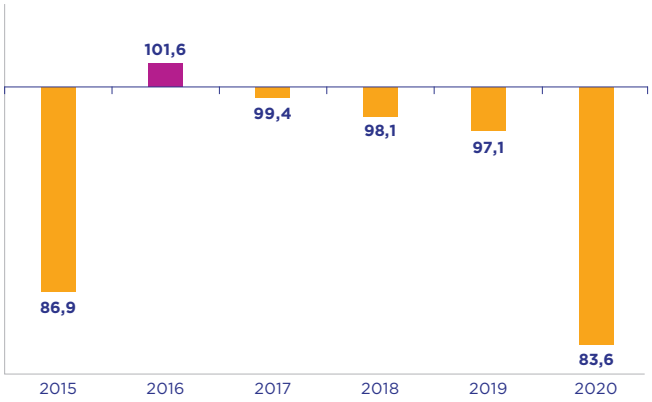

* Net de réassurance

ÉVOLUTION DES SINISTRES IMPORTANTS
(SUPÉRIEURS À 2 M€) (ENSEMBLE MULTIRISQUES DOMMAGES AUX BIENS DES PROFESSIONNELS HORS AGRICOLES ET CATASTROPHES NATURELLES)

Source : France Assureurs

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre	96	104	144	140	139
Coût en M€	463	726	836	1146	721

TRANSPORTS

Le marché de l'assurance transport, limité aux affaires directes France, croît de 1,6 % en 2020. Toutes affaires confondues (affaires directes et acceptations, France et hors France), le chiffre d'affaires de la branche s'établit à 1,9 Md€, en baisse de 18 % (-14 % à taux de change constant). En 2020, l'euro s'est apprécié de 9 % par rapport au dollar, ce qui a pénalisé les résultats (de nombreuses affaires de la branche étant souscrites en dollars).

En 2020, le marché français a vu sa typologie modifiée, un acteur significatif ayant transféré son siège dans un autre pays de l'Union européenne, ce qui a fortement impacté le marché de l'assurance maritime, en particulier les affaires hors France, et plus spécifiquement en marchandises transportées. À taux de change et périmètre constants, les cotisations de l'assurance transports augmentent de 2 %.

Toujours à taux de change constant, la catégorie des corps a connu une baisse nettement moins forte (-3 % ; +2 % à périmètre constant) que la catégorie des marchandises transportées (-29 % ; +4 % à périmètre constant). L'assurance aviation connaît un léger recul, de 3 %, alors que le trafic de passagers a baissé de 70 % en 2020. Le spatial (en base lancements) recule de 4 % à taux de change constant.

Le ratio combiné net de réassurance s'établit à 90,0 %, en baisse de 5,0 points par rapport à 2019.

RATIO COMBINÉ*
TRANSPORT

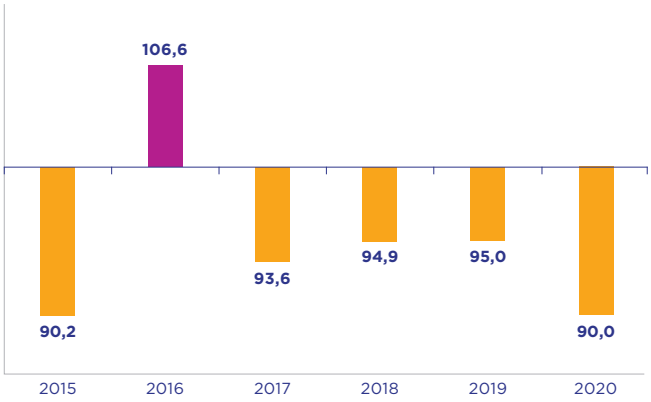

* Net de réassurance

CONSTRUCTION

Malgré le rebond observé en 2018 et 2019, les encaissements de l'assurance construction reprennent leur décroissance en 2020 (-3,3 % après +8,0 % en 2019). La RC Décennale recule de 0,8 % et la Dommages-Ouvrage de 9,3 %. La branche a pâti du recul de l'activité avec une baisse sur l'année du nombre de logements autorisés de 13,6 % et du nombre de logements commencés de 7,8 %.

Les charges de prestations sont orientées à la hausse (+23,0 %), tirées par la RC Décennale (+27,3 %). Le ratio combiné augmente, passant à 105,2 % en 2020 contre 91,1 % en 2019.

RATIO COMBINÉ*
CONSTRUCTION

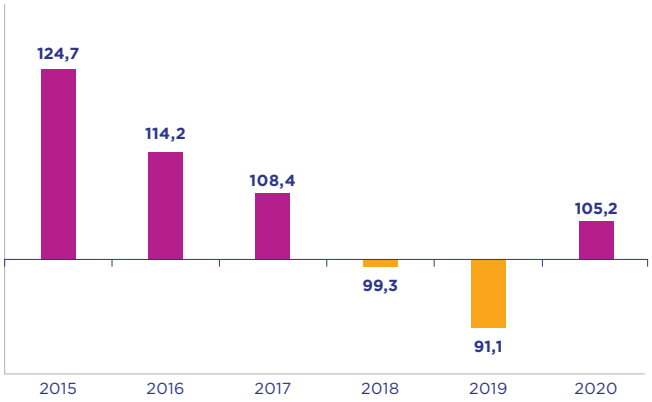

* Net de réassurance

LES ÉVÉNEMENTS NATURELS

Pour la sixième année consécutive, la branche des catastrophes naturelles est fortement déficitaire. Depuis l'exercice 2015, la récurrence d'épisodes de forte sécheresse, dont le coût pour les assureurs dépasse annuellement les 600 Md€, fait progresser fortement la charge des sinistres. 2020 est de nouveau particulièrement touché avec des indemnités versées par les assureurs au titre de la sécheresse qui représentent plus de 1 Md€. Les inondations dévastatrices survenues début octobre 2020 dans les Alpes-Maritimes ont également pesé sur les résultats de l'exercice.

De ce fait, la charge des prestations de la branche catastrophes naturelles s'établit à 2,1 Md€ en 2020 (après 2,2 Md€ en 2019). Quant au ratio combiné net de réassurance, il s'établit à 131,4 % en 2020, en hausse de 7,7 points de pourcentage par rapport à 2019.

RATIO COMBINÉ*
CATASTROPHES NATURELLES

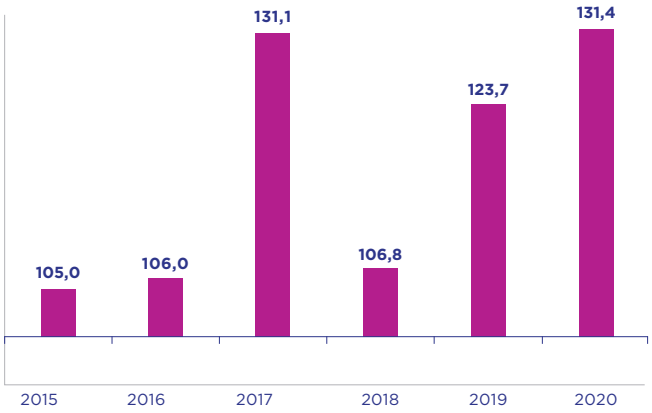

* Net de réassurance

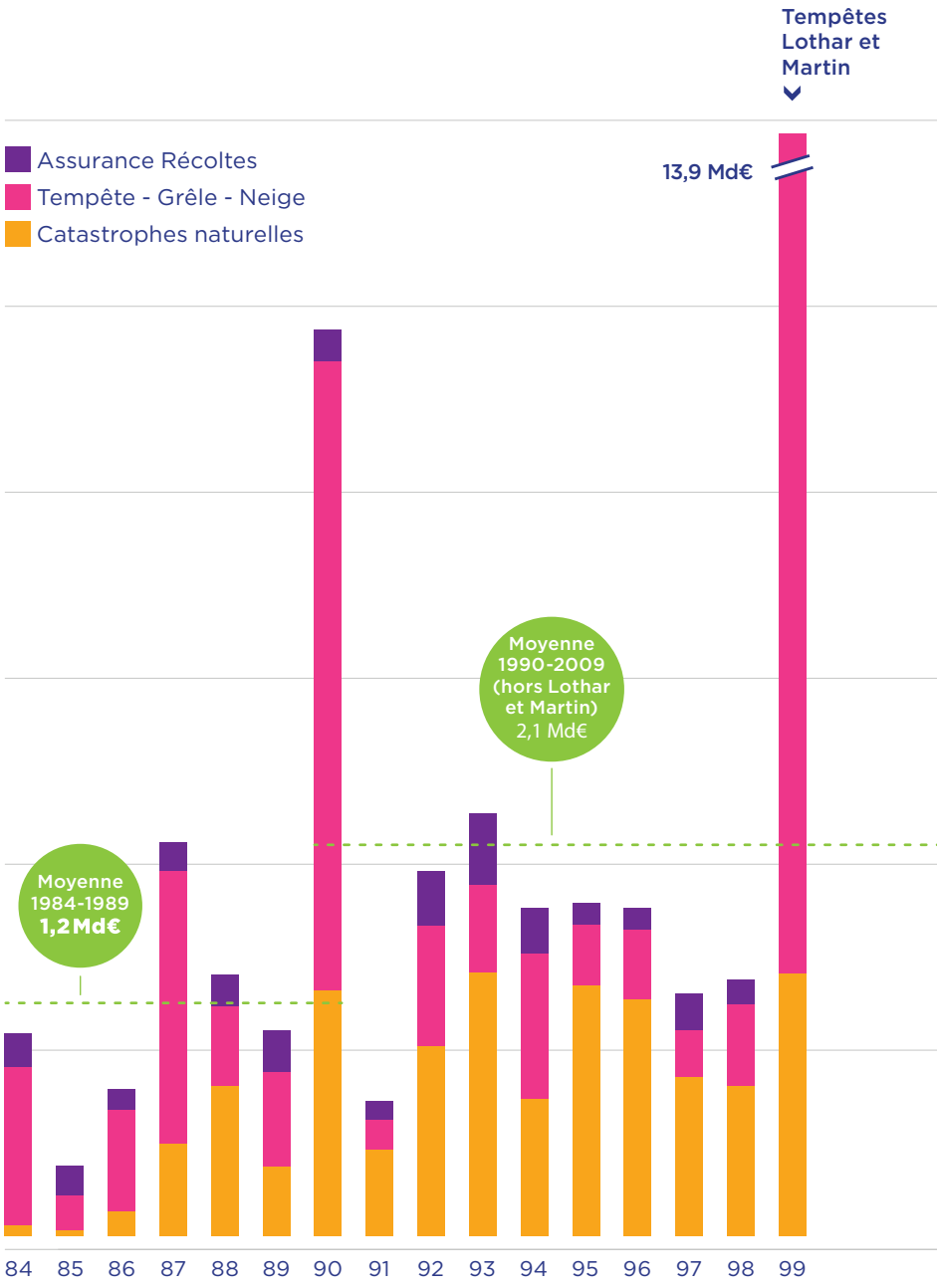

Source : France Assureurs
En euros constants 2020

LES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES DE 2020
(CATASTROPHES NATURELLES, TEMPÊTE GRÊLE NEIGE ET ASSURANCES RÉCOLTES)

Sources : CCR et France Assureurs

	Nombre de sinistres	Montant (en M€)
Ensemble		**3 273**
Dont sinistres tempête, grêle et poids de la neige	**nd**	**1100**
– Dont Tempêtes Clara, Inès et Dennis du 9 au 16 février	208 600	351
– Dont Tempêtes Alex du 1er au 3 octobre	45 940	91
Dont sinistres catastrophes naturelles (y compris sécheresse)	**nd**	**1600**
– Dont Innondations des Alpes-Maritimes du 2 au 3 octobre	12 920	232
– Dont Sécheresse	66 800	1100
Dont sinistres récoltes	**nd**	**573**

Nota : Les chiffres estimatifs de la sinistralité d'un événement climatique incluent toutes les garanties mises en jeu.

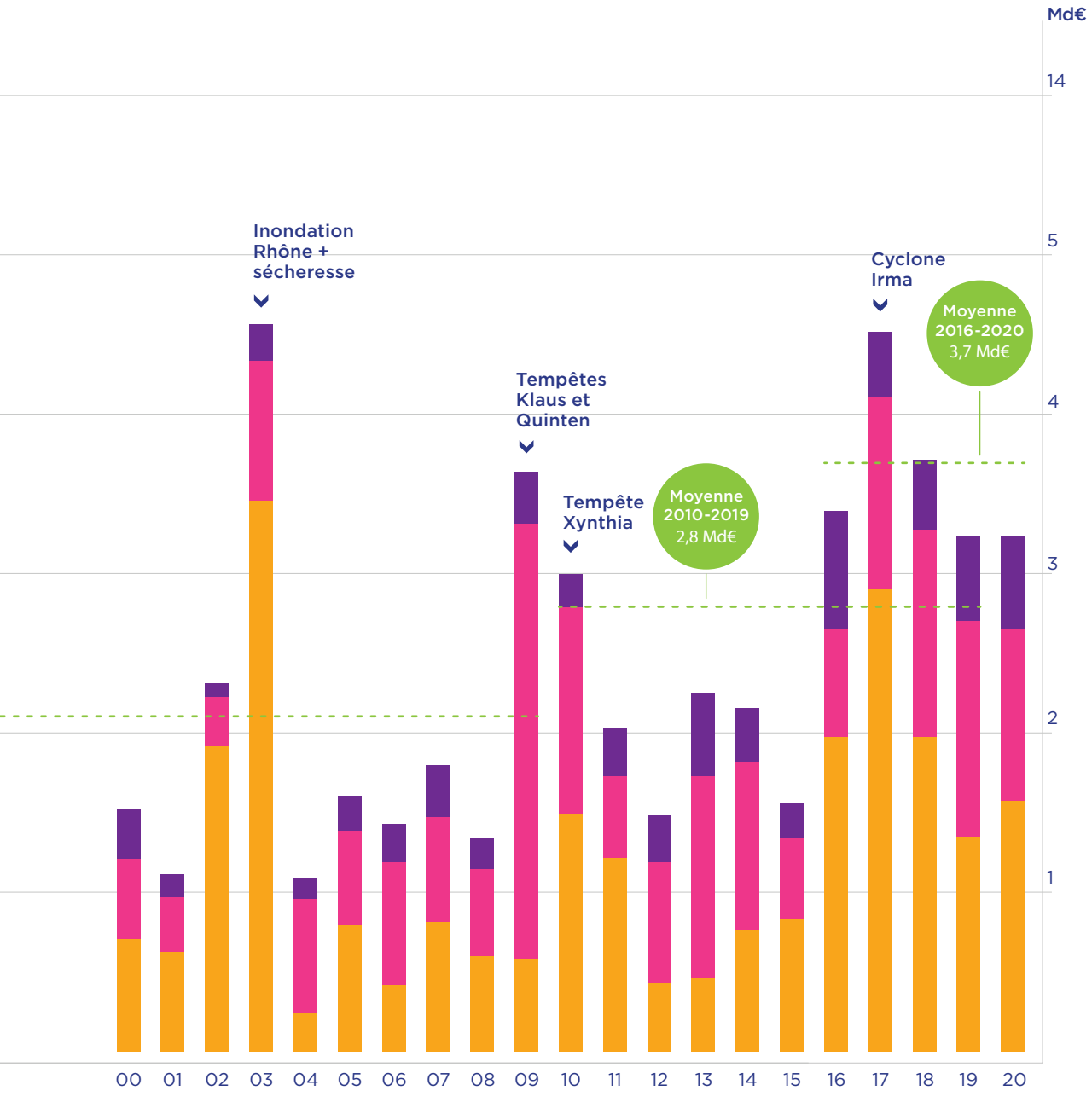

L'activité financière de l'assurance en 2020

LES PLACEMENTS

L'assurance joue un rôle majeur dans le financement de l'économie. En 2020, les sociétés d'assurance géraient un portefeuille d'actifs évalué en valeur de réalisation à 2675 Md€[1]. Compte tenu de la nature de l'activité, l'assurance vie (et mixte) représente à elle seule 91 % de ces placements.

En 2020, l'augmentation de la valeur des placements a été relativement faible (+2,3 % après +8,5 % en 2019), pénalisée par le contexte de crise sanitaire et ses conséquences sur les marchés financiers en début d'année. En dépit d'un fort développement de l'épargne des Français et d'un attrait pour les placements non risqués, le phénomène de décollecte en euro a été très marqué en 2020 (-25,3 Md€).

L'assurance vie a été portée par les seuls contrats en UC, qui ont bénéficié d'une collecte nette de 22,9 Md€. Au total, l'encours en UC atteint 429 Md€[2]. Fin 2020, les plus-values latentes s'établissent à 284 Md€, en hausse sur l'année (+12 Md€ par rapport à fin 2019). Le secteur est parvenu à conserver une évolution positive des plus-values latentes en dépit de la crise. In fine, la situation sanitaire aura pesé sur la performance du CAC 40 qui reste négative sur l'année (-7,1 %). Les marchés étrangers, Dow Jones (+7,2 %) et DAX (+3,5 %) notamment, ainsi qu'obligataires (respectivement +5,0 % et +2,7 % pour les indices Markit Ibox souverain et corporate euro) s'en sortent mieux. La hausse des plus-values latentes provient ainsi en quasi-totalité des obligations (+10,4 % atteignant 172 Md€) et, dans une moindre mesure, de la composante immobilière (+10,6 % à 36 Md€). Les plus-values latentes actions se réduisent de 9,3 % à 76 Md€.

PLACEMENTS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

Sources : États FR05.01, France Assureurs

En Md€

	Fin 2019	Fin 2020	Variation
Ensemble	**2616**	**2675**	**2,3 %**
– Dont plus-values latentes	272	284	4,3 %
Dont sociétés vie/mixtes	**2364**	**2424**	**2,5 %**
– Dont placements des contrats UC	402	429	6,9 %
– Dont plus-values latentes	223	240	7,2 %
Dont sociétés non-vie	**252**	**251**	**-0,5 %**
– Dont plus-values latentes	48	44	-9,1 %

Directement ou indirectement à travers des Organismes de placements collectifs (OPC), 60 % des placements (soit 1589 Md€) financent des entreprises (20 % d'actions, 35 % d'obligations et 5 % d'immobiliers d'entreprises). Les investissements en dettes souveraines représentent 30 % des encours, dont 501 Md€ de dettes envers les administrations publiques françaises. En 2020, les assureurs se sont davantage orientés vers des actions et des titres structurés ou garantis, profitant de la baisse des marchés.

En revanche, la quantité des titres obligataires détenue a diminué et particulièrement les obligations d'entreprises. Ce recul en volume a toutefois été largement compensé par de fortes revalorisations en lien avec la baisse des taux.

Le soutien aux PME/ETI atteint 98 Md€ en 2020, contre 87 Md€ en 2019. Cette progression de 11 Md€ s'inscrit dans une politique volontariste de soutien au tissu productif français durant la crise.

1. Dans le référentiel français. Pour des raisons de périmètre et de méthode de valorisation spécifique, la valeur de réalisation retenue peut être différente de la valeur retenue dans le cadre du reporting S2. Dans le référentiel S2, la valeur des placements à fin 2020 est estimée à 2664 Md€.
2. Outre les 419 Md€ correspondant aux affaires directes en France, le montant indiqué représente également l'activité des succursales et les acceptations.

PLACEMENTS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE RÉPARTITION* PAR NATURE ET PAR PAYS

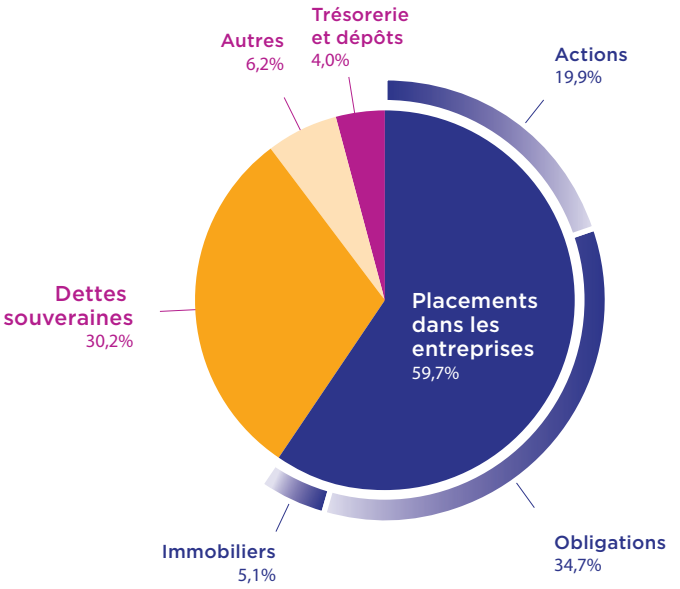

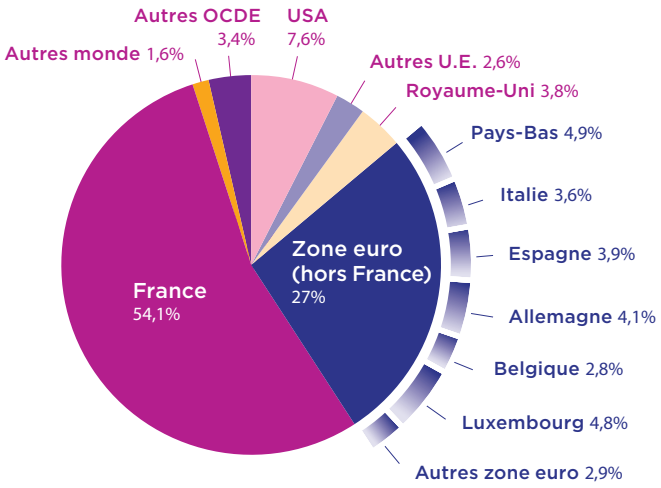

* après mise en transparence des OPC

LES RÉSULTATS

En 2020, les résultats des entreprises d'assurance atteignent 9,2 Md€, contre 11,2 Md€ en 2019. Cette baisse de 2,0 Md€ provient essentiellement du recul des résultats des entreprises vie et mixtes (-1,4 Md€) et, dans une moindre mesure, de celui des entreprises non-vie (-0,6 Md€).

Pour l'ensemble des **entreprises d'assurance non-vie,** le résultat net s'établit à 3,3 Md€ en 2020 (-15,0 % par rapport à 2019). La mutualisation entre les branches a joué pleinement en cette année si particulière. Sans surprise, les résultats techniques hors éléments financiers (primes – sinistres – frais) enregistrent une baisse de 1,68 Md€ en cumulant les dommages aux biens des professionnels et les pertes pécuniaires diverses. Également en recul, se trouvent les branches de dommages corporels (-0,38 Md€) ou encore les CAT NAT (-0,15 Md€). Les branches dont les résultats s'améliorent sont l'automobile (+1,30 Md€) et, dans une moindre mesure, la RC Générale (+0,39 Md€). Sur l'ensemble des activités et hors produits financiers, les bénéfices techniques régressent finalement de 0,29 Md€ à 1,17 Md€.

Les résultats financiers sont également en forte baisse entre 2019 et 2020. Ainsi, les produits des placements sont en diminution de 1,11 Md€ sur l'exercice : 0,75 Md€ pour les placements alloués aux provisions techniques et 0,36 Md€ pour les placements en face des fonds propres. L'impôt sur les sociétés permet d'amortir le choc en se réduisant de près de moitié du fait de la dégradation du résultat. Il s'établit à 1,2 Md€, en baisse de 1,1 Md€.

Pour les **entreprises d'assurance vie et mixtes,** le résultat net s'établit à 5,9 Md€ (-19,3 % par rapport à 2019). Le résultat technique se réduit fortement de 21,0 % à 7,0 Md€ (-1,2 Md€ pour les activités vie et -0,7 Md€ pour les activités de dommages corporels) en lien avec la forte baisse des cotisations et des produits des placements. Les catégories d'assurance les plus fortement impactées en termes de résultat technique sont l'assurance dommages corporels collectifs (-0,69 Md€) et l'assurance vie individuelle en euros (-0,66 Md€). Les branches dommages corporels (y compris santé) individuels et temporaire décès individuels présentent des résultats techniques en amélioration, respectivement de 0,31 Md€ et 0,11 Md€.

La rentabilité nette[1] du secteur s'établit ainsi à 6,3 % en 2020 (après 7,9 % en 2019).

1. Résultat rapporté aux fonds propres.

RÉSULTATS

En Md€

	2019	2020	Variation
Sociétés non-vie	**3,88**	**3,30**	**-15,0 %**
– Résultat technique	4,89	3,85	-21,2 %
– Résultat financier alloué aux fonds propres	1,69	1,33	-21,4 %
– Résultat non technique	-2,70	-1,88	-30,3 %
Sociétés vie/mixtes	**7,32**	**5,91**	**-19,3 %**
– Résultat technique	8,83	6,97	-21,0 %
– Résultat financier alloué aux fonds propres	1,62	1,35	-16,5 %
– Résultat non technique	-3,12	-2,42	-22,6 %
Total France	**11,21**	**9,21**	**-17,8 %**

LA SOLVABILITÉ

Mesurée dans le référentiel Solvabilité 2, la solvabilité des entreprises d'assurance françaises s'est dégradée au cours de l'exercice. Ainsi, le ratio pondéré moyen de solvabilité (fonds propres/capital de solvabilité requis – SCR) sur base individuelle est passé entre fin 2019 et fin 2020 de 259 % à 224 % en assurance vie et de 270 % à 262 % en assurance non-vie.

En assurance vie, la baisse s'explique principalement par une hausse du SCR (+12 %). La persistance des taux bas réduit la capacité des provisions techniques à absorber une partie des chocs si bien que le SCR s'en trouve mécaniquement impacté à la hausse.

En assurance non-vie, la baisse des plus-values latentes impacte négativement les fonds propres en couverture de la marge de solvabilité. Par ailleurs, deux entreprises nouvelles (pour un total de 12) ont opté en 2020 pour un calcul de SCR avec un modèle interne ce qui explique la croissance (resp. la décroissance) du SCR des entreprises en modèles internes (resp. en formule standard).

La qualité des fonds propres disponibles est particulièrement élevée : les fonds propres de la meilleure qualité (classés en tier 1) atteignent 87 % pour les entreprises vie/mixtes et 96 % pour les entreprises non-vie.

SOLVABILITÉ DES SOCIÉTÉS

Sources : États réglementaires S23 et S25 des entreprises

En Md€

	2019	2020	Variation
Ratio de solvabilité des sociétés vie et mixtes	**259 %**	**224 %**	**-35 pts**
Fonds propres éligibles	208,6	202,3	-3,0 %
SCR	80,6	90,4	12,1 %
– Dont sociétés en formule standard	64,6	73,2	13,4 %
– Dont sociétés en modèles internes	16,1	17,2	6,8 %
Ratio de solvabilité des sociétés non-vie	**270 %**	**262 %**	**-8 pts**
Fonds propres éligibles	123,6	122,3	-1,1 %
SCR	45,7	46,8	2,2 %
– Dont sociétés en formule standard	33,8	32,7	-3,3 %
– Dont sociétés en modèles internes	11,9	14,0	17,8 %

Focus sur le risque de marché

Pour les acteurs qui utilisent la formule standard pour calculer leur SCR, le module « risque de marché » est particulièrement déterminant. Il contribue à 81 % de la mesure du SCR en assurance vie et à 47 % en assurance non-vie. Compte tenu de la composition des portefeuilles d'actifs, ce sont les actifs des entreprises (actions et spread des obligations corporate) qui pèsent le plus dans la détermination du risque de marché (cf. graphique).

DÉCOMPOSITION DU RISQUE DE MARCHÉ À FIN 2020

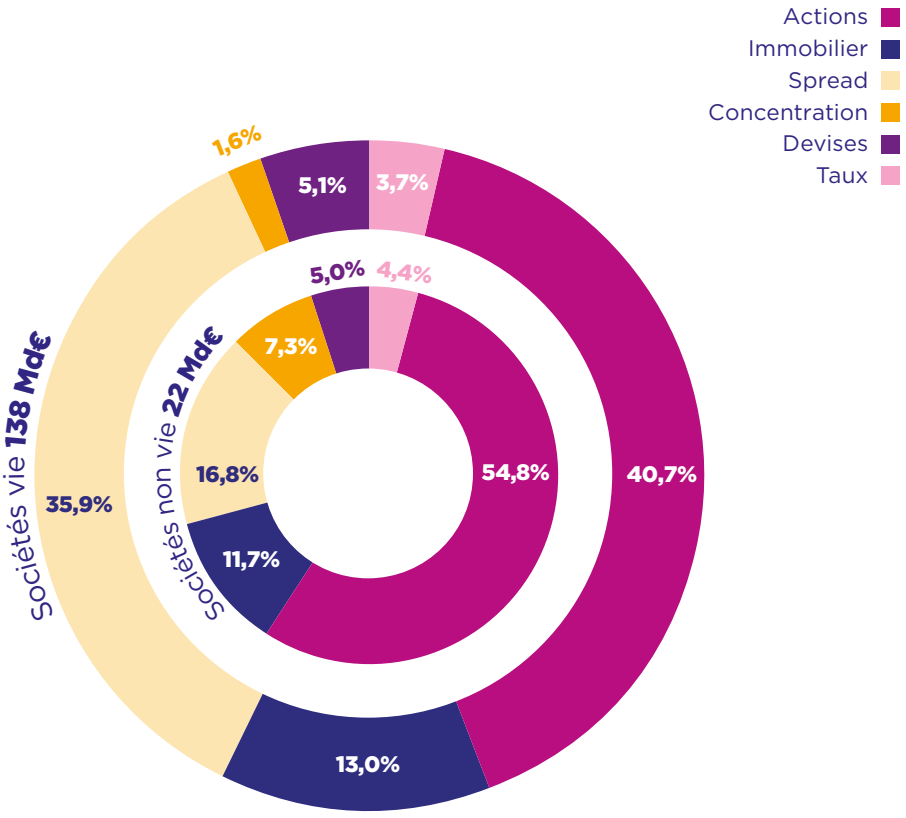

Note de lecture :
Le risque de marché (avant effet de diversification) est évalué à 22 Md€ pour les entreprises non-vie en formule standard.
La détention d'actions représente 54,8 % de ce risque de marché.

L'activité des assureurs français à l'international

En 2020, le chiffre d'affaires à l'étranger de l'assurance et de la réassurance française est en baisse de 9,6 %, s'établissant à 124,1 Md€. Cette baisse de 13,2 Md€ se retrouve principalement en Union européenne (7,0 Md€), en Amérique du Nord (3,6 Md€) et en Amérique latine (2,0 Md€). L'Asie est la seule zone en hausse significative (+0,8 Md€).

La décomposition des cotisations à l'étranger est la suivante : 50,9 Md€ pour l'activité non-vie (soit 41 %), 52,3 Md€ pour l'activité vie (soit 42 %) et le reliquat en réassurance. La baisse observée provient essentiellement de l'assurance vie qui recule de 13,3 Md€, à l'instar du marché mondial où l'assurance vie se replie de 3 %. En revanche, l'activité non-vie des sociétés françaises à l'étranger est en hausse de 2,4 %, en ligne avec la tendance mondiale sur ces branches d'activité (+2,8 %).

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ÉTRANGER DES ASSUREURS FRANÇAIS EN 2020

Source : France Assureurs

En Md€

Zone d'activité	2019	2020	En %	Évolution
Ensemble	**137,2**	**124,1**	**100,0 %**	**-9,6 %**
Union européenne + Royaume-Uni (hors France)	69,4	62,4	50,3 %	-10,1 %
– Italie	22,0	19,7	15,9 %	-10,3 %
– Allemagne	13,5	13,6	11,0 %	0,5 %
– Royaume-Uni	8,8	8,6	6,9 %	-2,8 %
– Luxembourg	10,4	6,2	5,0 %	-39,9 %
– Espagne	4,2	3,9	3,1 %	-7,8 %
– Belgique	3,8	3,7	3,0 %	-2,2 %
– Irlande	2,8	3,0	2,4 %	8,4 %
– Pologne	0,9	0,7	0,6 %	-21,3 %
– Hongrie	0,4	0,4	0,3 %	-2,0 %
– Autres	2,6	2,4	2,0 %	-4,1 %
Amérique du Nord	29,3	25,7	20,7 %	-12,2 %
Asie	16,3	17,1	13,8 %	4,7 %
Europe (hors UE)	8,9	7,6	6,1 %	-15,2 %
Amérique latine	11,1	9,1	7,3 %	-18,2 %
Afrique et Proche-Orient	1,8	1,8	1,5 %	0,6 %
Océanie	0,4	0,4	0,3 %	3,3 %

En Europe, le chiffre d'affaires recule en 2020 (-5,5 %). Parmi les principaux marchés européens, le marché français est le plus touché avec une baisse de 11,5 %, suivi par le Royaume-Uni (-8,9 %) et l'Espagne (-8,3 %). L'Allemagne (+1,8 %) et les Pays-Bas (+2,0 %) font figure d'exceptions car ils n'enregistrent pas de chute des cotisations en assurance vie.

PART DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2020 ET DU ROYAUME-UNI

Sources : France Assureurs (données France), Swiss Ré

En Md€

Pays	2019	2020	En %	Évolution
Union européenne + Royaume-Uni	**1364,3**	**1289,4**	**100 %**	**-5,5 %**
Royaume-Uni	325,5	296,4	23 %	-8,9 %
Allemagne	222,6	226,5	18 %	1,8 %
France (données France Assureurs)	228,1	201,9	16 %	-11,5 %
Italie	149,9	141,9	11 %	-5,4 %
Pays-Bas	75,2	76,7	6 %	2,0 %
Espagne	63,4	58,1	5 %	-8,3 %
Irlande	52,4	50,9	4 %	-2,8 %
Autres	247,3	237,0	18 %	-4,2 %

CAHIER STATISTIQUE

Les données techniques ... 38

LES COTISATIONS ... 38

LES PRESTATIONS ... 41

Les données comptables ... 42

L'ENSEMBLE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ... 42

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE VIE ET MIXTES ... 43

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE NON-VIE ... 45

Les effectifs de l'assurance ... 47

LES EFFECTIFS SALARIÉS DE LA PROFESSION DE L'ASSURANCE ... 47

LES EFFECTIFS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ... 47

L'environnement économique et financier ... 48

Les données techniques

LES COTISATIONS

ENSEMBLE DES COTISATIONS

Affaires directes

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Assurances de personnes	156,3	155,4	157,1	163,4	169,4	141,7
Assurances de biens et de responsabilité	52,4	53,3	54,6	56,2	58,7	60,1
Total	**208,7**	**208,7**	**211,7**	**219,6**	**228,1**	**201,9**

LES COTISATIONS EN ASSURANCES DE PERSONNES[1]

Affaires directes

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Les assurances en cas de vie et les contrats de capitalisation	**124,4**	**122,6**	**122,9**	**127,5**	**131,8**	**103,6**
Les assurances en cas de vie	117,0	115,3	115,8	118,3	121,3	96,8
– Contrats à adhésion individuelle	111,7	108,9	109,6	112,3	112,0	91,5
– Contrats collectifs	5,3	6,4	6,2	6,1	9,3	5,3
Les contrats de capitalisation	7,4	7,3	7,2	9,2	10,5	6,7
Les assurances en cas de décès, de maladie ou d'accidents	**31,8**	**32,8**	**34,2**	**35,8**	**37,5**	**38,2**
Les assurances en cas de décès	11,1	11,3	11,7	12,2	12,7	12,8
– Contrats à adhésion individuelle	4,1	4,3	4,4	4,6	4,7	4,7
– Contrats collectifs	7,0	7,0	7,3	7,6	8,1	8,1
Les assurances maladie et accidents corporels	20,8	21,5	22,5	23,7	24,8	25,4
– Contrats à adhésion individuelle	10,7	10,8	11,0	11,4	11,9	12,3
– Contrats collectifs	10,1	10,7	11,5	12,2	12,9	13,1
Total	**156,3**	**155,4**	**157,1**	**163,4**	**169,4**	**141,7**
Part en % de l'ensemble du marché	**74,9**	**74,5**	**74,2**	**74,4**	**74,3**	**70,2**
Les assurances en cas de vie et les contrats de capitalisation						
Supports en unités de compte[2]	28,0	28,1	38,4	38,8	40,1	40,5
Supports en euros	96,5	94,5	84,5	88,7	91,8	63,1

1. Les assurances de personnes comprennent les assurances en cas de vie et en cas de décès, les contrats de capitalisation et les assurances de dommages corporels (assurances en cas de maladie ou d'accident corporel autre qu'automobile. Ces derniers figurent dans les états comptables des sociétés d'assurances de dommages).

2. Y compris les supports eurocroissance.

LES COTISATIONS EN ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

Affaires directes

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Automobile	20,4	20,8	21,4	22,1	22,8	23,5
Dommages aux biens						
– Particuliers	10,0	10,2	10,5	10,8	11,3	11,7
– Professionnels	6,3	7,6	7,6	7,9	8,2	8,2
– Agricoles	1,2					
Transports	1,0	0,9	0,9	0,9	1,1	1,1
Responsabilité civile générale	3,6	3,6	3,6	3,7	3,9	3,8
Construction	2,1	2,1	2,1	2,2	2,3	2,3
Catastrophes naturelles	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
Divers (crédits, protection juridique, assistance)	6,1	6,5	6,8	7,0	7,5	7,8
Total	**52,4**	**53,3**	**54,6**	**56,2**	**58,7**	**60,1**
Part en % de l'ensemble du marché	**25,1**	**25,5**	**25,8**	**25,6**	**25,7**	**29,8**

LES COTISATIONS SELON LE MODE DE DISTRIBUTION

En %

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Sociétés vie et mixtes[1]						
– Réseaux de bancassurance	64	65	64	65	64	62
– Agents généraux	6	6	6	6	6	6
– Courtiers	11	11	11	11	12	13
– Salariés	15	15	15	14	14	15
– Autres modes	4	3	4	4	4	4
Sociétés non-vie[2]						
– Réseaux de bancassurance	13	14	15	15	18	18
– Agents généraux	34	33	31	31	25	25
– Courtiers	18	17	17	17	22	22
– Salariés et sociétés sans intermédiaires	34	34	35	35	32	32
– Autres modes	1	2	2	2	3	3

1. Hors dommages corporels.

2. Jusqu'en 2018, calcul effectué à partir du mode de distribution principal de l'entreprise. A partir de 2019, exploitation d'une enquête dédiée et inclusion des succursales d'assurance dont le mode de distribution est essentiellement des courtiers.

LA PART DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DANS LES COTISATIONS

En %

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble des sociétés						
– Succursales	1,8	1,9	1,9	1,7	1,5	1,7
– Filiales	18,0	16,9	17,5	17,4	18,1	18,7
– Ensemble	19,8	18,8	19,4	19,1	19,6	20,5
Sociétés vie et mixtes						
– Succursales	0,4	0,3	0,3	0,2	0,1	0,2
– Filiales	17,7	16,5	17,3	17,1	18,0	18,5
– Ensemble	18,1	16,8	17,6	17,3	18,1	18,6
Sociétés non-vie						
– Succursales	5,0	5,7	5,4	5,1	4,7	4,6
– Filiales	18,6	17,9	17,9	17,9	18,4	19,2
– Ensemble	23,6	23,6	23,3	23,1	23,0	23,8

LE CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Sociétés vie et mixtes	Md€	164,8	176,8	167,8	174,7	184,6	152,0
	Variation	4,2 %	7,3 %	-5,1 %	4,1 %	5,7 %	-17,6 %
Sociétés non-vie	Md€	74,0	75,1	78,7	80,6	87,2	87,0
	Variation	-0,3 %	1,5 %	4,8 %	2,5 %	8,2 %	-0,2 %
Ensemble des sociétés agréées[1]	Md€	238,7	251,9	246,5	255,3	271,8	239,1
	Variation	2,8 %	5,5 %	-2,1 %	3,6 %	6,5 %	-12,1 %
Filiales d'assurance à l'étranger	Md€	95,7	95,4	95,2	105,5	112,8	108,4
	Variation	2,4 %	-0,3 %	-0,2 %	10,8 %	6,9 %	-3,9 %
Sociétés de réassurance et filiales	Md€	33,0	23,8	27,0	26,9	26,6	26,8
	Variation	58,7 %	-27,9 %	13,4 %	-0,4 %	-1,0 %	0,7 %
Chiffre d'affaires mondial	**Md€**	**367,4**	**371,1**	**368,7**	**387,7**	**411,3**	**374,3**
	Variation	**6,0 %**	**1,0 %**	**-0,6 %**	**5,2 %**	**6,1 %**	**-9,0 %**

1. Ce chiffre d'affaires inclut les affaires directes, les acceptations en réassurance et l'activité en LPS ou des succursales.

LES PRESTATIONS

ENSEMBLE DES PRESTATIONS

Affaires directes

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Assurances de personnes	128,1	133,7	143,3	135,8	141,6	138,8
Assurances de biens et de responsabilité[1]	36,5	38,5	39,1	39,2	42,1	43,1
Total	**164,7**	**172,2**	**182,5**	**174,9**	**183,7**	**182,0**

1. Prestations et frais payés au cours de l'exercice comptable et dotation aux provisions pour sinistres à payer, quelle que soit la date de survenance des sinistres

LES PRESTATIONS EN ASSURANCES DE PERSONNES

Affaires directes

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Assurances en cas de vie et contrats de capitalisation	107,7	112,4	121,9	113,6	118,0	113,9
Assurances en cas de décès	4,3	4,5	4,4	4,7	4,7	4,8
Maladie et accidents corporels[2]	16,1	16,8	17,0	17,6	18,9	20,1
Total	**128,1**	**133,7**	**143,3**	**135,8**	**141,6**	**138,8**

2. Prestations et frais payés au cours de l'exercice comptable et dotation aux provisions pour sinistres à payer, quelle que soit la date de survenance des sinistres

LES PRESTATIONS[3] EN ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

Affaires directes

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Automobile	17,0	17,8	17,5	17,6	18,7	17,4
Dommages aux biens						
– Particuliers	6,5	6,5	7,0	7,6	7,8	7,4
– Professionnels et agricoles	4,3	4,8	4,3	4,9	5,5	8,1
Transports	0,6	0,6	0,3	0,4	0,7	0,7
Responsabilité civile générale	2,2	2,8	2,5	2,6	2,7	2,3
Construction	2,3	1,9	1,8	1,6	1,6	1,9
Catastrophes naturelles	1,0	1,3	2,9	1,5	2,2	2,1
Divers (crédit, protection juridique, assistance)	2,7	2,8	2,8	2,9	3,1	3,2
Total	**36,5**	**38,5**	**39,1**	**39,2**	**42,1**	**43,1**

3. Prestations et frais payés au cours de l'exercice comptable et dotation aux provisions pour sinistres à payer, quelle que soit la date de survenance des sinistres

Les données comptables

L'ENSEMBLE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

ENCOURS DES PLACEMENTS* ET ÉVOLUTION ANNUELLE

* Y compris la trésorerie depuis 2016

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur au bilan	Md€	1982,4	2103,0	2181,3	2219,8	2344,5	2391,6
	Variation	4,8 %	6,1 %	3,7 %	1,8 %	5,6 %	2,0 %
Valeur de marché	Md€	2213,7	2349,7	2428,4	2412,3	2616,2	2675,1
	Variation	3,3 %	6,1 %	3,3 %	-0,7 %	8,5 %	2,3 %
Plus-values latentes	Md€	231,3	246,7	247,1	192,6	271,8	283,5

STRUCTURE DES PLACEMENTS

En valeur de bilan

En %

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Obligations et OPCVM à revenu fixe	69,6	69,6	68,0	67,7	66,6	65,2
Actions et OPCVM à revenu variable	22,2	22,2	23,4	22,7	23,4	24,3
Immobilier	4,0	4,3	4,7	5,0	5,3	5,5
Prêts et autres actifs	4,2	3,9	4,0	4,6	4,7	5,0
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE VIE ET MIXTES

CHIFFRES CLÉS

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Provisions techniques brutes au bilan	1713,3	1783,0	1844,5	1863,9	1969,0	1991,1
Fonds propres[1]	70,9	73,4	76,5	79,1	82,6	86,8
Ratio : fonds propres[2] et plus-values latentes/provisions techniques (%)	14,7	15,1	14,7	11,9	15,2	16,1
Part des unités de compte dans les provisions techniques au bilan (%)	17,0	17,8	19,7	18,8	20,5	21,7
Plus-values latentes	187,9	202,1	200,9	150,1	223,4	239,5

1. Y compris résultat de l'exercice

2. Hors résultat

ENCOURS DES PLACEMENTS* ET ÉVOLUTION ANNUELLE

* Y compris la trésorerie depuis 2016

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur au bilan	Md€	1815,3	1921,7	1991,5	2022,7	2141,0	2185,0
	Variation	5,3 %	5,9 %	3,6 %	1,6 %	5,8 %	2,1 %
Valeur de marché	Md€	2003,2	2123,8	2192,4	2172,7	2364,3	2424,5
	Variation	3,5 %	6,0 %	3,2 %	-0,9 %	8,8 %	2,5 %
Plus-values latentes	Md€	187,9	202,1	200,9	150,1	223,4	239,5

STRUCTURE DES PLACEMENTS

En valeur de bilan

En %

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Obligations et OPCVM à revenu fixe	70,6	70,4	68,7	68,5	67,3	65,9
Actions et OPCVM à revenu variable	22,8	22,2	23,5	22,7	23,5	24,4
Immobilier	3,7	4,0	4,4	4,8	5,1	5,4
Prêts et autres actifs	2,9	3,4	3,4	3,9	4,0	4,3
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

LES RÉSULTATS

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Compte technique vie						
Cotisations acquises[1]	134,7	138,6	140,8	147,5	153,6	122,4
Produits nets des placements[2]	50,1	45,6	46,1	43,0	43,3	35,6
Ajustement Acav	10,4	7,9	18,1	-30,4	49,3	6,7
Autres produits techniques	1,8	1,6	1,5	1,6	1,7	1,7
Sous-total A	**197,0**	**193,7**	**206,6**	**161,7**	**247,9**	**166,4**
Charges des sinistres	99,5	99,5	131,6	120,7	125,1	126,8
Charges des provisions techniques	33,0	34,1	15,1	-17,4	64,4	-12,7
Participation aux résultats	42,3	37,6	37,3	34,3	32,9	27,8
Frais d'acquisition et d'administration	13,5	13,9	14,3	14,7	15,5	15,8
Autres charges techniques	1,2	1,3	1,1	1,2	1,3	1,2
Sous-total B	**189,6**	**186,3**	**199,3**	**153,4**	**239,2**	**158,9**
Résultat technique A-B	**7,5**	**7,4**	**7,2**	**8,2**	**8,7**	**7,5**
Résultat technique non-vie[3]	**0,1**	**-0,3**	**0,2**	**0,3**	**0,1**	**-0,6**
Compte non technique						
Produits des placements alloués	1,8	1,6	1,7	1,8	1,6	1,4
Autres éléments du compte non technique	-2,7	-2,1	-2,7	-2,8	-3,1	-2,4
Résultat net comptable	**6,6**	**6,6**	**6,4**	**7,5**	**7,3**	**5,9**

1. Opérations nettes de réassurance

2. Y compris les plus-values réalisées sur cessions d'actifs (nettes de moins-values) moins les produits des placements transférés au compte non technique

3. Activités en dommages corporels des sociétés mixtes

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE NON-VIE

CHIFFRES CLÉS

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ratio combiné[1] (affaires directes)	97,5	98,5	97,6	96,3	96,8	96,4
Fonds propres[2]	48,7	49,4	53,7	57,1	58,6	59,7
Ratio : fonds propres/ cotisations nettes de réassurance (%)	81,1	84,1	85,4	90,2	87,9	90,6
Provisions techniques brutes de réassurance	143,2	146,6	156,7	159,9	169,4	176,1
Plus-values latentes	43,4	44,6	46,2	42,5	48,4	44,0

1. Après réassurance, y compris dommages corporels des sociétés non-vie

2. Y compris résultat de l'exercice

ENCOURS DES PLACEMENTS* ET ÉVOLUTION ANNUELLE

* Y compris la trésorerie depuis 2016

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur au bilan	Md€	167,1	181,3	189,7	197,1	203,5	206,6
	Variation	0,3 %	8,5 %	4,6 %	3,9 %	3,2 %	1,5 %
Valeur de marché	Md€	210,5	225,9	235,9	239,6	251,9	250,6
	Variation	0,8 %	7,3 %	4,4 %	1,5 %	5,1 %	-0,5 %
Plus-values latentes	Md€	43,4	44,6	46,2	42,5	48,4	44,0

STRUCTURE DES PLACEMENTS

En valeur de bilan

En %

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Obligations et OPCVM à revenu fixe	61,0	60,9	60,1	59,6	58,6	58,2
Actions et OPCVM à revenu variable	23,7	22,7	22,5	22,3	22,2	23,2
Immobilier	6,8	6,6	6,8	7,0	6,8	6,7
Prêts et autres actifs	8,5	9,7	10,6	11,1	12,5	12,0
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

LES RÉSULTATS

En Md€

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Compte technique non-vie						
Cotisations acquises[1]	59,7	57,7	62,1	62,8	66,0	65,2
Produits des placements alloués	3,9	3,4	3,9	3,8	3,4	2,7
Autres produits techniques	0,8	0,7	0,7	0,9	0,8	0,8
Sous-total A	**64,4**	**61,8**	**66,7**	**67,6**	**70,2**	**68,7**
Charges des sinistres[2]	42,0	42,4	44,6	44,7	46,8	46,5
Frais d'acquisition et d'administration	14,5	13,9	14,9	15,0	16,5	16,3
Autres charges techniques	3,0	1,7	1,9	2,1	2,0	2,1
Sous-total B	**59,5**	**58,0**	**61,4**	**61,8**	**65,3**	**64,9**
Résultat technique A-B	**4,9**	**3,8**	**5,3**	**5,8**	**4,9**	**3,9**
Compte non technique						
Produits nets des placements[3]	1,4	1,3	1,7	1,7	1,7	1,3
Autres éléments du compte non technique	-2,2	-1,9	-2,7	-2,2	-2,7	-1,9
Résultat net comptable	**4,1**	**3,2**	**4,2**	**5,3**	**3,9**	**3,3**

1. Opérations nettes de réassurance

2. Y compris les dotations aux provisions techniques

3. Y compris les plus-values réalisées sur cessions d'actifs (nettes de moins-values) moins les produits des placements transférés au compte technique

Les effectifs de l'assurance

LES EFFECTIFS SALARIÉS DE LA PROFESSION DE L'ASSURANCE

Source : Acoss

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	**247 421**	**249 323**	**249 137**	**250 562**	**253 896**	**251 423**
Assurance (code 65 de la NAF)	156 148	155 107	154 504	153 631	153 547	151 850
Activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite (code 66.2 de la NAF)	91 273	94 216	94 633	96 931	100 349	99 573
– Dont évaluation des risques et dommages (code 66.21Z de la NAF)	9 729	9 898	10 313	10 993	11 292	11 733
– Dont activités des agents et courtiers d'assurance (code 66.22Z de la NAF)	73 268	73 705	73 922	75 451	76 486	75 729
– Dont autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite (code 66.29Z de la NAF)	8 276	10 613	10 398	10 487	12 571	12 111

LES EFFECTIFS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE[1]

Source : France Assureurs

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif Total	**147 100**	**146 200**	**146 800**	**148 600**	**147 738**	**149 093**
– Dont administratifs	131 300	131 500	132 600	134 900	134 957	135 762
– Dont commerciaux itinérants	15 800	14 700	14 200	13 700	12 781	13 331
Part des Femmes	**60,2 %**	**60,4 %**	**60,6 %**	**60,7 %**	**60,4 %**	**60,4 %**
– Dont administratifs	63,7 %	63,4 %	63,4 %	63,4 %	62,7 %	62,8 %
– Dont commerciaux itinérants	32,9 %	33,3 %	34,1 %	34,1 %	35,2 %	35,9 %
Part des Cadres	**46,3 %**	**47,6 %**	**48,4 %**	**49,6 %**	**50,3 %**	**51,3 %**
– Dont administratifs	47,4 %	49,0 %	49,7 %	50,8 %	51,6 %	52,5 %
– Dont commerciaux itinérants	36,7 %	35,4 %	36,4 %	38,4 %	36,7 %	39,5 %

1. Les salariés recensés ici sont ceux qui travaillent pour des organismes appliquant les conventions collectives nationales de l'assurance dans les sociétés d'assurance ou de réassurance, dans les succursales adhérentes à France Assureurs ou encore dans les organismes satellites en lien avec l'assurance

L'environnement économique et financier

LES FLUX DE PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

Source : Banque de France

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total (en Md€)	**122,8**	**77,0**	**100,3**	**104,4**	**124,8**	**202,7**
Variation en %	72,0	-37,3	30,3	4,1	19,5	62,5
Répartition en millions d'euros						
Liquidités[1]	45795	52336	63600	66140	81457	152560
Titres	26612	-16028	-1584	-8130	1386	27914
Assurances	50361	40651	38271	46364	41926	22247

1. Y compris OPCVM monétaires

L'ENCOURS DES PLACEMENTS FINANCIERS DES MÉNAGES

Source : Banque de France

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total (en Md€)	**4559,3**	**4813,0**	**5033,4**	**4970,9**	**5412,2**	**5676,8**
Variation en %	6,0	5,6	4,6	-1,2	8,9	4,9
Répartition en %						
Liquidités	29,6	28,6	28,6	30,3	29,3	30,6
Titres	31,4	30,0	31,1	29,4	30,6	30,0
Assurances	39,0	41,4	40,3	40,3	40,1	39,4

LES MARCHÉS FINANCIERS

Source : Banque de France

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux du marché monétaire[2] Eonia	-0,1	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,5
Taux à 3 mois[2] Euribor	0,0	-0,3	-0,3	-0,3	-0,4	-0,4
Taux de rendement des emprunts d'Etat à long terme[2] TME	0,9	0,5	0,8	0,8	0,2	-0,1
Indice du cours des actions françaises[3] CAC 40	4637,1	4862,3	5312,6	4730,7	5978,1	5551,4
Indice du cours des actions européennes[3] EuroStoxx 50	3288,0	3290,5	3504,0	3001,4	3745,2	3552,6

2. Moyenne sur l'année

3. Dernière valeur de l'année

France Assureurs – Faire avancer la société en confiance, est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.
SEPTEMBRE 2021 / Conception - Réalisation : agence Pastelle / Crédits photos : iStock : ©Dangubic, ©fizkes - Pexels : ©Marcin Jozwiak, ©William Fortunato, ©linkedin-sales-navigator, ©Alexander Suhorucov, ©cottonbro - France Assureurs : ©SteveMurez

FRANCE ASSUREURS
FAIRE AVANCER LA SOCIÉTÉ EN CONFIANCE

26, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles-Capitale

franceassureurs.fr
@FranceAssureurs